



INTERNET
HAUTE PERFORMANCE

INTÉGRATEUR
RÉSEAUX & TÉLÉCOMS

INGÉNIERIE
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &
SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

GÉOLOCALISATION
& MONITORING

OFIS
IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINNE



65^{ème}
année

lasemaineafricaine.net

N° 3791 du Jeudi 24 Mai 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: Direction: (+ 242) 06 600.51.44 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Saint-Grégoire de Kingoma (Archidiocèse de Brazzaville)



L'église en construction (P.13)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 29 mai Saint-Charles Lwanga de Mouyondzi (Diocèse de Nkayi)

La Rédaction.

Cameroun

Les évêques mettent en garde contre une guerre civile

(P.7)

Editorial

Trop ou trop peu?

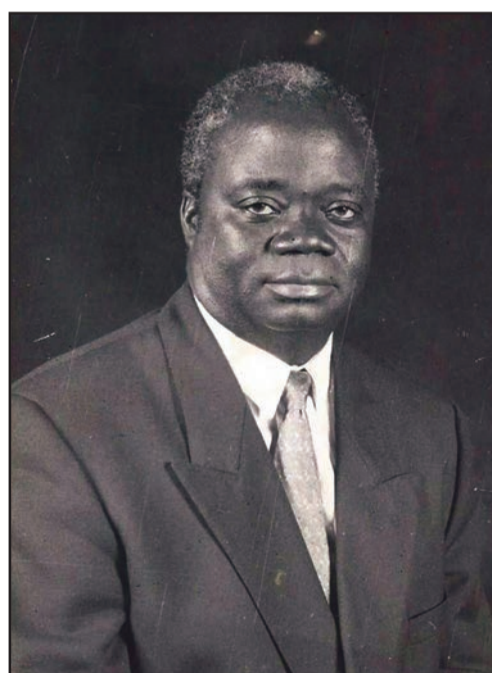
Procès Norbert Dabira

Une sentence incompréhensible pour un procès qui n'a pas épuisé toutes les questions dans l'opinion



Le général Norbert Dabira pendant le procès (P.3)

Justice



Me Jean-Martin Mbemba jugé par contumace

(Photo d'arch., P.5)

Sécurité alimentaire

Où en est la relance des filières manioc, banane et cacao annoncée par le Président ?

(P.6)



FICHE DE POSTE

Chef d'exploitation

Poste : Technique - Administratif
Catégorie : Cadre
Département/Service : Direction des opérations

Secteur de l'entreprise : BTP / MT / HT/ BT/TERTIAIRE / HYDRAULIQUE
Lieu : Brazzaville

- CONTENU DU POSTE

Mission

Sous l'autorité du directeur général, sa mission est de :
- Assurer la gestion des équipes opérationnelles pour assurer la construction, la gestion/exploitation et la maintenance des différents ouvrages réalisés par ENCO;
- Assurer la bonne gestion des sites/bases de ENCO dans l'ensemble du Congo;
- Garantir le respect des engagements contractuels, de la satisfaction du client et des principes directeurs de l'entreprise.

Activités principales

Garantir l'exploitation et l'utilisation optimale des installations en :
* Mettant en place l'organisation, veillant à transmettre toutes informations utiles aux responsables d'équipes afin de permettre la planification des interventions des techniciens et les travaux, identifiant et coordonnant les expertises nécessaires permettant d'assurer les prestations;
* Assurant un appui technique à l'équipe en place;
* Recherchant des améliorations techniques en prenant en compte la veille technologique et réglementaire;
* Participant directement à la prise en charge des installations confiées par les clients ainsi qu'à l'élaboration des plans de maintenance;
* Garantissant et accompagnant la mise en œuvre des outils de l'entreprise;
* Contractualisant et mettant en œuvre la sous-traitance et la relation fournisseurs avec le support de l'acheteur;
* Faisant appliquer les règles et consignes QHSE.

Entretien d'une bonne relation client en :

* Fidélisant les clients, en étant à leur écoute, en améliorant le service en continu et en présentant les rapports d'activité;
* Respectant les engagements contractuels et s'assurant de la satisfaction du client et de la qualité de service;

* Participant à l'action commerciale en lien avec les équipes commerciales;
* Assurant la gestion budgétaire des équipes et des contrats;
* Rendant compte de la performance;
* Pilotant les dépenses ainsi que les achats et les approvisionnements avec le support de l'acheteur;
* Participant à l'élaboration du budget, au suivi de ce budget et à la mise en place d'actions correctives

Encadrez votre équipe en :

* Manageant, animant et gérant une équipe importante (recrutement, évolutions, développement des compétences, formations, habilitations)

Plus particulièrement :

Gestion technique du personnel :

- Affectation des ressources humaines de l'entreprise sur les chantiers
- Lien entre le personnel chantier et le siège
- Définition des besoins en recrutement
Suivi des chantiers en support du Directeur d'Exploitation :
- Représentation de l'entreprise en comité de direction
- Suivi du reporting chantier

Support technique aux chantiers :

- Participation aux revues de préparation (méthode et choix des équipements)
- Missions de renfort/remplacement sur chantier
- Suivi des dossiers de réclamation au-delà de la fin des travaux
- Lien entre les services supports du siège et les chantiers

Contrôle de gestion et contrats :

- Contrôle des outils de gestion en place sur les chantiers
- Suivi contractuel (tableaux de variations et réclamations)
- Suivi du programme d'exécution des chantiers.

- PROFIL REQUIS PAR LE POSTE

Formation et expérience

- **Essentiel:** min Bac+5, Ingénieur BTP, génie civil, automatisation, etc.. ou toute combinaison d'expérience et/ou d'études pertinentes pourra être considérée.
- **Essentiel:** 10 ans d'expérience minimum dans un poste similaire.
- **Atout:** Expérience dans le secteur énergétique, pilotage de la sous-traitance.

Compétences de base

Essentiel:

- Planification;
- Rigueur,
- Esprit d'initiative;
- Adaptabilité
- Dynamique;
- Autonomie et sens du management d'équipes;
- Bon relationnel;
- Aptitudes commerciales
- Disponibilité et mobilité géographique;
- Bonne capacité de résistance aux difficultés;
- Sens de l'éthique;

Autres exigences

- **Essentiel:** Bonne expression écrite et orale (français).
- **Essentiel:** Maîtrise des logiciels de bureaux usuels (Word, Excel, Powerpoint)
- **Atout:** Bilinguisme fonctionnel.

- CONDITIONS

Rémunération & avantages sociaux

- Rémunération concurrentielle;
- L'entreprise offre un programme d'avantages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.

Type de contrat

- CDD / CDI

Supérieur immédiat

- Directeur Général

Subordonnées

- S/O

Date de début

- A confirmer

N.B: Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante: kilomikeromeo2008@yahoo.fr / rh.enco@yahoo.fr

Comité de Pilotage de la Fondation du Groupe des média de l'Eglise en République du Congo

Aidez-nous à mieux vous servir!

A la demande des Evêques du Congo, nous mettons à l'étude un programme de refondation du groupe des média de l'Eglise en République du Congo.

Sur ce chantier, nous avons demandé l'assistance technique de «*Famille Chrétienne*», hebdomadaire catholique français. Dans le cadre de ce partenariat, une première activité consiste à procéder à une enquête auprès des lecteurs de La Semaine Africaine.

Un questionnaire a été élaboré avec l'ambition de le proposer à un échantillon de **10.000 lecteurs potentiels en vue de mettre en évidence le profil** et les attentes de notre lectorat.

La réponse à ce questionnaire est anonyme, elle exige une petite demi-heure de concentration. Elle est adressée directement à «*Famille chrétienne*» qui en assure le traitement et nous communiquera en fin de parcours les résultats.

Ceux-ci constitueront une base indispensable pour l'élaboration de notre projet.

Pour répondre au questionnaire par internet, il suffit de suivre le lien, et la démarche:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVQz3zpRDStwiNS8pFiJXdY-4b0XxvdoT44wUknwSntTngK4w/viewform?c=0&w=1>

Pour les lecteurs qui n'ont pas d'accès à internet, un questionnaire est disponible dans votre paroisse. Il suffit de le remplir et de le remettre au secrétariat de La Semaine Africaine.

La Semaine Africaine se chargera de l'acheminer après l'avoir converti en version digitale.

Merci à tous ceux qui voudront bien contribuer au succès de cette enquête dont les résultats aideront notre journal à mieux vous servir. Nous les publierons dès qu'ils seront disponibles.

Pour le Comité de pilotage:
P. Christian de LA BRETESCHE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Arnel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Avis de recrutement

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «*Amélioration des revenus agricoles à travers le développement de filières durables et le renforcement de la société civile congolaise*», financé par l'Union Européenne, l'AFD, des fondations privées et exécuté par l'Association de Solidarité Internationale ESSOR en partenariat avec les ONG congolaises AGRIDEV et CJID; le projet recrute quatre (4) postes:

- Un (e) coordonnateur agricole
- Un (e) coordonnateur transformation agroalimentaire;
- Deux (2) animateurs agricoles;

Pour plus d'informations, merci de vous adresser au secrétariat du projet situé sise Case C3-9 OCH La Glacière avant le 31/05/2018 à 17h.

Procès Norbert Dabira

Une sentence incompréhensible

Inculpé pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat pour avoir voulu porter atteinte à l'intégrité physique du chef de l'Etat en tirant sur son avion, le général Norbert Dabira, ancien inspecteur des armées, a été condamné à 5 ans d'emprisonnement ferme avec interdiction d'exercer des activités politiques ou militaires. Le verdict est tombé au terme de cinq jours d'un procès à moult rebondissements qui laisse, néanmoins, un goût amer auprès des Congolais qui n'ont pas réellement su la vérité sur cette histoire rocambolesque. Les généraux impliqués, l'un inculpé, Norbert Dabira, et l'autre témoin, Nianga Ngatsé Mbouala, se sont renvoyés la responsabilité du complot qui devait être ourdi pour assassiner le président de la République.

Débuté le 15 mai 2018, sous haute surveillance policière, le procès du général Norbert Dabira a rendu son verdict le samedi 19 mai. Après l'enquête de moralité et son interrogatoire les deux premiers jours de l'audience, le troisième jour du procès a été marqué par la déposition du témoin Nianga Ngatsé Mbouala qui a ouvertement chargé le général Norbert Dabira qui l'avait enfoncé la veille. Il lui a attribué de graves déclarations faites en octobre 2017. «*Nous avons souffert dans ce pays, nous les guerriers. Et, le président de la République ne s'occupe que de ses enfants et de ses parents. Il faut qu'on réfléchisse*», aurait-il confié au général Nianga Ngatsé Mbouala.

«*Réfléchir comment? C'est notre frère, on ne peut rien faire*», aurait-il rétorqué. «*Il faut qu'on abatte l'avion du président en survol ou à l'atterrissage*», aurait proposé, toujours selon Nianga Ngatsé Mbouala, le général Dabira qui, par la même occasion, lui aurait demandé de lui trouver deux tireurs d'élite. Devant la gravité de la situation, le général Nianga Ngatsé Mbouala aurait en vain tenté d'informer le président de la République. C'est donc le ministre Raymond Mboulou qui a porté l'information au chef de l'Etat, d'après le témoin de la partie civile.

Dans cette affaire à peine croyable, le général Nianga Ngatsé Mbouala se dit piégé. Il aurait, selon lui, pris connaissance du complot après qu'Alain Castanou lui aurait remis deux documents qui signalaient le putsch, à savoir: «*projet d'attentat contre l'avion présidentiel et signalement d'un projet d'assassinat du chef de l'Etat*». Où les a-t-il obtenus et comment?

«*J'ai proposé au général Dabira qu'au lieu de tirer sur le président, mieux vaut attendre la fin de son mandat pour que nous le déposions à Oyo. Attendons le prochain président et si les Mbochis sont marginalisés, nous pouvons bondir là-dessus plutôt que de tuer le président Sassou*», aurait-il suggéré à Dabira.

Un des avocats du général Dabira, Me Brigitte Nzingoula, veut faire préciser les choses au témoin de la partie civile: «*Le déposer de quelle manière? Et Nianga Mbouala de répondre: «Quand Lissouba a gagné les élections, nous avons déposé*

le président Sassou chez lui à Mpila». Pour le général Nianga Mbouala, il s'agissait de procéder de la même manière, «*car Oyo, c'est une école*».

«*Nous n'en sommes pas là, général Nianga Mbouala! Je finirai par avoir honte des généraux de mon pays; vous nous offrez un spectacle désolant!*». Quelques éclats de rire dans la salle. Le président de la Cour hausse le ton pour calmer le jeu: «*Vous avez posé une question et le témoin a répondu. Etes-vous satisfaite?*», demanda Christian Oba à l'avocate. «*Non!*». «*Ne harcelez pas le témoin*», lui rappelle Christian Oba. «*Je ne le harcelle pas. C'est plutôt moi qui me sens harcelée par la Cour*», affirme-t-elle.

Suit alors un échange de propos entre les avocats du général Dabira, le président de la Cour et le général Nianga Ngatsé Mbouala, pas très à l'aise visiblement dans la langue française: «*Je ne suis pas un littéraire*», avouera même quelques minutes plus tard l'officier qui a plutôt une formation de scientifique. Agacée de poser des questions sans obtenir les réponses attendues, Me Brigitte Nzingoula conclut: «*des deux généraux, personne ne dit la vérité*».

«*Ce n'est pas à la défense de tirer des conclusions, c'est plutôt à la Cour qui juge de le faire*», a rappelé à l'ordre le président Christian Oba. Un autre avocat du général Dabira, Me Nkouka, demande si le Conseil national de sécurité avait fait une fiche sur le général Dabira, à propos de ce complot, il a répondu/ «*Je ne sais pas*». L'avocat insiste: «*Aviez-vous recruté les deux tireurs d'élite?*». «*Ce dossier, je l'ai géré de bout en bout avec le ministre Mboulou. C'est quand le président m'a demandé le compte-rendu qui devait être fait par le ministre Mboulou, moi et le général Okemba, que j'ai pris l'initiative d'appeler le général Dabira pour lui dire que j'adhérais à sa proposition. Je lui ai demandé de rentrer sous prétexte que j'avais trouvé les deux tireurs d'élite*», répète le général.

L'avocat tente de percer l'abcès: «*Est-ce un piège que vous avez tendu au général Dabira?*». Sibyllin, le général renverse la question et parle de lui à la 3^e personne: «*Que Me Nkouka demande à son client si c'est un piège qu'il a tendu à Nianga Mbouala*», a-t-il répliqué. Prenant la parole, Me Jean Philippe Esseau, toujours de la défense, fait comprendre au té-

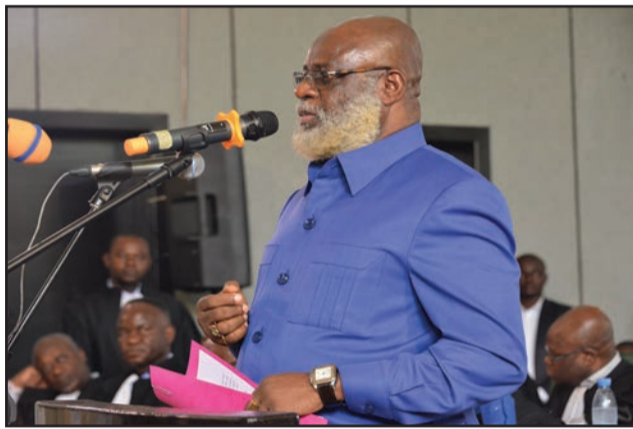


Norbert Dabira devant la barre

moins que pour faire un complot, il faut être à deux: «*Quel était donc le co-auteur du général Dabira?*».

«*Il faut être confiant à (sic) nos institutions. On a vu le relevé du général Dabira, comment il téléphonait les vendeurs d'armes*

l'entourage du chef de l'Etat. Ils m'ont tendu un piège en me téléphonant depuis Paris. Je ne savais pas du tout. Je lui ai répondu simplement, puisque je n'étais pas partant (sic) de quoi que ce soit, que j'arrive à Brazzaville, on n'en reparlera. Il



Le témoin Nianga Mbouala faisant sa déposition

et autres. C'est à lui de dire qui était avec lui. Il connaît ça devrait être M. Marcel Makomé», a rétorqué le général Nianga Mbouala.

Néanmoins, il a reconnu avoir passé un coup de fil au général Dabira lorsqu'il se trouvait à Paris, en lui disant: «*Ce que tu m'as dit pour le complot, j'ai accepté. Il m'a félicité. Je lui ai dit, ensuite, que j'ai trouvé les deux tireurs d'élite. Il m'a dit qu'il arrivait dans une semaine à Brazzaville*». Le général Nianga Ngatsé Mbouala a, par ailleurs, informé la Cour que le général Dabira lui avait envoyé son neveu pour lui remettre une carte SIM, achetée à Kinshasa par l'ex financée de son fils: «*Il m'a demandé d'acheter un téléphone ZTE pour échapper aux interceptions de la police*». Dans sa déposition, le général Nianga Ngatsé Mbouala a également fait part de la conversation qu'a eue le général Dabira et le ministre Raymond Zéphirin Mboulou dans l'avion qui les ramenait de Paris à Brazzaville. «*Il a mal parlé du président. Je lui ai demandé s'il avait une haine contre le président, il m'a dit que c'était plus que de la haine. Il a dit qu'il ne travaillait plus pour Sassou, mais pour l'amiral Jean-Dominique Okemba*».

«*Faux*», rétorque l'accusé Dabira pour qui: «*c'est Nianga Ngatsé Mbouala qui cogitait de déposer le président Denis Sassou-Nguesso dans sa ville natale d'Oyo. Je suis allé le voir pour le dissuader d'abandonner (sic) son projet, car l'homme ne se laissera jamais faire*», a-t-il affirmé.

Pour Norbert Dabira, l'accusation portée contre lui par le général Nianga Ngatsé Mbouala relève de la machination. «*Il a pris le dessus pour informer*

me demandait des instructions, je n'en avais pas à lui donner. Dès que je suis rentré, je ne savais même pas qu'il était déjà en contact avec les services de renseignement. J'ai été piégé», a-t-il dit.

A la question de savoir qui de lui et de Nianga Ngatsé Mbouala a fait le premier pas vers l'autre, l'accusé a répondu que c'était lui. «*Simplement, pour (le) dissuader de ce que je venais d'apprendre de la veuve Tchystère-Tchicaya comme quoi, Nianga Ngatsé Mbouala l'avait consultée parce qu'il voulait déposer le président parce que le pays va mal. Elle est venue me le répéter à cinq reprises, je me suis donc permis de creuser l'information*», a dit Norbert Dabira qui a regretté son incarcération.

Une série de questions ont été posées au général Dabira par le président de la Cour. La première était de savoir s'il reconnaissait avoir dit au ministre Mboulou qu'il travaillait désormais avec Jean Dominique Okemba: «*absolument pas!*», a-t-il répliqué.

«*J'ai comme l'impression que vous voulez m'acculer. Il y a anguille ou roche. Il s'agit de ma vie. Quand quelqu'un vient mentir comme ça, j'ai l'impression qu'on est en train de lui prêter une oreille attentive. Moi, ça me fait mal*», a martelé le général Norbert Dabira qui a fini par perdre son calme.

Les débats de fonds ont été clos le vendredi 18 mai. Le dernier acte posé par la Cour à l'audience fut la lecture de la déposition écrite du ministre de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou qui a donné sa version des faits sur les conversations qu'il aurait eues avec le général Norbert Dabira dans un avion les ramenant de Paris à Braz-

Editorial

Trop ou trop peu?

Les signaux qui nous arrivent du Palais de justice de Brazzaville, où continuent d'être jugées de hautes personnalités de la République, sont contradictoires:

- pas suffisants pour établir de manière indiscutée que la force du droit a désormais bâti sa demeure durable chez nous. Et que, contrairement aux longs et angoissants procès politiques des années du parti unique, nous pouvons désormais nous reposer sur la force des lois et règles, sur la capacité de nos magistrats et de nos avocats à dire le droit quand cela est nécessaire;
- pas bien clairs pour indiquer une réelle volonté de changement dans la justice.

Deux généraux, anciens proches collaborateurs du chef de l'Etat, viennent d'être jugés. Les charges contre eux sont graves: tentatives supputées de renversement des institutions, et même d'assassinat du chef de l'Etat. Deux condamnations: à 20 ans pour l'un, et à 5 ans de prison ferme pour l'autre. Il y a longtemps que la justice congolaise ne nous avait pas habitués à des verdicts aussi dissemblables. Mais la justice a-t-elle été rendue? Formellement, oui. Les accusés ont bel bien été entendus sur le fond des dossiers; ont eu des avocats pour leur défense, mais il se dégage du tout comme un indéfinissable sentiment de clair-obscur. Et d'abord parce que les deux verdicts, contre un général qui s'est muré dans le silence dans son affaire, et contre un autre qui a été bavard et qui a reconnu une partie des faits, a débouché sur des sentences incompréhensibles. La suite des procès nous donnera-t-elle à voir d'autres incongruités? Au sortir de la série de ces audiences, dont certaines ont prévu d'entendre - comme témoin! - notre Archevêque, chacun se fera une idée. Mais c'est déjà un signe que l'unanimité se fasse contre le malaise d'ensemble. Comme si les faits qui nous sont exposés étaient trop graves pour n'avoir été que ceux-là. Ou trop complexes pour ne déboucher que sur des conclusions aussi simplistes. Il en va de la cohésion de la Nation: savoir si la sécurité du Président de la République repose sur des piliers solides, ou si elle est servie par des hauts-cadres bouffis d'ambition. Et, en annexe, si une crise comme celle du Pool est la résultante de ces ambitions croisées et antagonistes. Avec un Ntumi dans le rôle de marionnette servile d'un jeu de cruauté qui n'a fait de victimes que parmi les innocents et pas dans sa conscience.

A lire les deux verdicts de la Cour criminelle sur ces deux affaires distinctes, on est amené à faire le constat: ou bien c'était trop pour des dossiers assez fragiles, ou bien c'était trop peu pour des velléités quand même très graves.

Albert S. MIANZOUKOUTA

zaville en novembre 2017.

Il en est ressorti que Norbert Dabira avait tenu des propos durs, teintés de haine, à l'encontre du président de la République. Mais Norbert Dabira n'aurait jamais dit qu'il travaillait pour l'Amiral Jean Dominique Okemba. Le texte rendu public par le greffier audiencier a souligné, toutefois, que le général Dabira était assez laudatif à l'égard de l'amiral Jean Dominique Okemba qu'il qualifiait de généreux à son égard, contrairement au président de la République. Peu avant, les scellés ont été ouverts, notamment celui de l'enregistrement de la conversation téléphonique entre l'accusé Norbert Dabira et le témoin Nianga Ngatsé Mbouala. Si les deux généraux ont reconnu leurs voix, le général Dabira a tout de même relevé que l'enregistrement avait été dénaturé; qu'il avait été coupé en plusieurs endroits. De ces enregistrements, le ministère public a relevé un fait: «*des deux déclarations, il ressort quelque chose de constant: l'accusé et le témoin se sont re-*

trouvés et ont parlé de quelque chose de possible: l'assassinat du président de la République, sauf qu'ils ne se sont pas entendus sur le modus operandi», a fait constater le procureur de la République.

La journée du samedi 19 mai a été consacrée aux réquisitions et plaidoiries. Les avocats de la partie civile n'ont pas pu prouver la culpabilité de l'accusé. Faute de preuves, Norbert Dabira a été condamné sur le motif d'une proposition. Il écope donc de cinq ans d'emprisonnement ferme assorti de l'interdiction d'exercer les droits civiques et civils tels le droit de vote, d'élection et d'éligibilité.

Le général Dabira a accepté le verdict et demandé à ses avocats de ne pas se pourvoir en cassation. «*Nous sommes un peu déçus. On aurait pu faire un pourvoi en cassation, mais notre client nous dit qu'il n'y a pas lieu de le faire. On se contente de cette décision de la Cour*», a dit Me Jean Philippe Esseau.

KAUD

Après la récente tornade qui a secoué la ville d'Owando

Le Gouvernement au chevet des sinistrés

La ville d'Owando, dans le département de la Cuvette, a été secouée le 4 mai dernier par une tornade qui a occasionné d'importants dégâts humains et matériels. Afin de porter assistance aux populations meurtries, une délégation du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, conduite par M. Christian Aboke-Ndza (Directeur de cabinet), s'y est rendue, du 11 au 17 mai.

Au total, près de 700 personnes, soit 100 ménages, ont bénéficié de cette assistance composée de vivres, non-vivres, kits scolaires et kits abri.

«C'est de la responsabilité de l'Etat de venir assister les populations en leur apportant un réconfort moral. Le principe une fois de plus de l'action humanitaire est d'apporter assistance à l'homme pour qu'il vive dans la dignité», a expliqué Christian Aboke-Ndza. Avant de procéder à la remise des kits, au nom du Gouvernement. Ainsi, chaque chef de ménage a reçu des kits de vivres (riz, poisson salé, huile, sel, riz et sardine) et de non-vivres (matelas, moustiquaires imprégnées d'insecticide, savons, nattes, draps). Cette première phase de distribution de kits s'est déroulée en présence des autorités locales, des chefs de quartiers et des populations ayant pris d'assaut le siège de la Mairie.

«Nous étions surpris par cette tornade qui a ravagé les toitures de notre maison, les murs se sont écroulés. Plusieurs objets de maison se sont gaspillés. Pour l'instant, nous sommes logés chez nos voisins. Les autorités



Une vue de dons

locales, le maire d'Owando et les responsables de la Direction départementale des Affaires sociales sont arrivés à notre domicile pour faire le constat et nous réconforter», a témoigné Diane Ebia, une mère d'enfants victime.

«C'est extrêmement difficile de subir un tel évènement bouleversant, surtout au moment où on s'approche de la retraite. Ma maison a été fortement touchée. J'ai perdu la toiture et de nombreux objets. Malgré ce sinistre, nous saluons le geste humanitaire du Gouvernement. Nous saluons aussi la visite du Chef de l'Etat à Owando, le 11 mai dernier», a, pour sa part, confié Maurice Abia, un fonctionnaire. Et M. André

Touré d'affirmer: «C'est un sentiment de satisfaction pour nous, sinistrés depuis le 6 mai. Figurez-vous que je dors dans un hangar. Lorsque vous êtes sinistrés, si on vous apporte de l'aide, c'est un soulagement. Là je crois que le Gouvernement a fait un grand pas. Là on

nous donne des vivres et d'ici peu un appui pour en kit abri.» Lors du déroulement de la deuxième phase de l'assistance humanitaire, l'équipe mixte composée de la délégation du ministère des Affaires sociales, des représentants de la Mairie d'Owando et de la Police est descendue du 14 au 16 mai 2018 aux domiciles des propriétaires des habitations endommagées. Ceux-ci se sont vu remettre des tôles, des bastings, des sacs de ciment, des pointes et autres accessoires nécessaires pour la réhabilitation des maisons endommagées. Cette opération s'est déroulée sous l'œil vigilant des jeunes des cinq quartiers concernés.

«L'action humanitaire n'intervient que lorsque l'homme est touché. Les catastrophes qui ne touchent pas l'homme, à savoir les édifices publics, en principe, ne sont pas de la compétence de l'action humanitaire. Mais l'action humanitaire prend en charge les habitations parce que l'homme y vit», a précisé M. Christian Aboke-Ndza. Comme pour mettre fin à la confusion qui a voulu s'installer autour de cette mission humanitaire.

Pour éviter que les kits ne soient détournés, les jeunes d'Owando se sont grandement impliqués. Il n'empêche, des cas de fraudes ont été détectés. Le secrétaire d'un quartier qui avait reçu illégalement le kit alimentaire a été dénoncé et mis à la disposition de la Police. «Nous avons accompagné le Ministère dans la distribution des vivres et des kits abri. En ma qualité de leader des jeunes, j'ai fait la ronde des quartiers, tous les bénéficiaires ont reçu leurs kits. L'équipe a même pris en compte les oubliés et les cas sociaux graves. C'est une grande première dans notre ville. Les réparations des maisons ont même commencé. Je ne peux que féliciter le Ministère et tous ceux qui ont été impliqués pour la réussite de cette activité», a appuyé Guy Claude Itoua, artiste griot et ambassadeur de la paix. A signaler que le président Denis Sassou-Nguesso, de passage à Owando, a visité certains édifices de l'Etat endommagés et compati aux souffrances des populations victimes, dont deux femmes et un enfant blessés, qui ont bénéficié de la gratuité des soins à l'Hôpital 31 juillet.

Sévérine EGNIMBA
(Sur les notes de Jean Crépin PERE-PERE)

Cinquième circonscription de Talangai

Isidore Lenga a lancé l'antenne de solidarité du «Club Claudia solution»

Le député suppléant siégeant Isidore Lenga, de la cinquième circonscription électorale de Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, a procédé mercredi 2 mai 2018 au lancement officiel de la mise en œuvre de l'antenne de solidarité du «Club Claudia solution». C'était au cours d'une rencontre citoyenne avec des jeunes et petits commerçants du quartier 68. En présence du secrétaire général de la mairie de Talangai, Jean Amboua et des chefs de quartiers.

Un échantillon de 50 petits commerçants constituant la première vague a bénéficié des crédits octroyés par ledit club. Ces crédits octroyés seront remboursés avec 3% d'intérêt à la fin du mois. En effet, la mise en œuvre de ce projet, un rêve concrétisé par la député titulaire Claudia Ikia Sassou-Nguesso, pour le bien-être des populations du 68 Maman Mboulé. Parce qu'elle estime que dans le contexte actuel, il est nécessaire d'être uni, pour créer progressivement les conditions d'auto-prise en charge des populations du quartier 68, afin de lutter, à la limite de leurs capacités contre la pauvreté. C'est ainsi qu'en dates du 2 mars, 14 mars et 26 avril 2018, l'honorable Claudia Ikia Sassou-Nguesso, par le biais de son suppléant avait présenté son projet relatif à la création de l'antenne de solidarité dénommée «Club Claudia Solution» à la population. Avec comme objectifs: d'aider et accompagner les petits commerçants, d'orienter et soutenir les jeunes dans les formations qualifiantes.



Isidore Lenga

«Aujourd'hui, l'échantillon qui compose la première vague des bénéficiaires de crédits du Club Claudia Solution est de 50 commerçants. Ces 50 personnes sont l'image, la réussite ou l'échec du présent projet. Elles ont un temps d'observation de trois mois maximum pour permettre à l'honorable Claudia Ikia Sassou-Nguesso, avec son équipe, de confirmer ou modifier la stratégie du projet», a indiqué Isidore Lenga. Il rappelle par ailleurs que les crédits octroyés seront remboursés avec 3% d'intérêt à la fin du mois, c'est-à-dire que le crédit de: 5.000 F.Cfa, après 30 jours, génère 50 F.Cfa d'intérêt; 10.000 F.Cfa, après 30 jours, 300 F.Cfa; 15.000 F.Cfa, après 30 jours, 450 F.Cfa d'intérêt; 20.000 F.Cfa, après 30 jours, 600 F.Cfa d'intérêt. Il relève toutefois qu'il sera organisé des séances de conscientisation et d'échange une fois par mois pour les membres actifs, c'est-à-dire les bénéficiaires des crédits. «L'histoire de l'humanité a démontré que c'est durant les grandes crises que l'instinct de survie a amené l'homme à plus de créativité, à développer ses réflexes. La crise n'est pas une fatalité, mais une période où tout citoyen doit faire preuve d'adaptation et d'innovation, car les grandes inventions dans le monde ont été faites pendant des grandes crises», a-t-il soutenu. Les bénéficiaires des crédits ont exprimé leur grande satisfaction et souhaité que ces actions soient pérennes pour garantir leur sécurité sociale.

P. A. D

Session criminelle

Le général Norbert Dabira sauvé du naufrage ?

L'audience consacrée à l'affaire Norbert Dabira s'est tenue du 15 au 19 Mai 2018 au palais de justice de Brazzaville, sous la direction du premier président de la Cour d'Appel de Brazzaville, Christian Oba. Toutes les parties concernées au procès étaient bien présentes.

Contrairement au procès du général Jean Marie Michel Mokoko, celui du général Norbert Dabira a connu une ambiance particulière. Les gens viennent très tôt le matin pour occuper la première place. Malgré le fait qu'il y a des hauts parleurs et un écran géant installés dans le hall pour permettre à ceux qui n'ont pas pu avoir accès en salle de suivre le déroulement du procès. Dans la salle il y avait trois attitudes au niveau de l'assistance: Celle de ceux qui sont venus soutenir moralement l'accusé. On lisait sur leur visage la tristesse et le désespoir. Tandis que ceux qui sont venus soutenir le témoin étaient sereins. Enfin il y a ceux qui sont venus suivre le procès pour se cultiver. Dans cette catégorie on trouvait des étudiants en droit.

Si au procès du général Mokoko, les avocats avaient bâti une stratégie de silence, en revanche pour le procès du général Dabira, ils se sont déployés à fond et ont eu gain de cause, comme le souligne Maître Jean Philippe Esseu, avocat de la défense. «La décision que la Cour vient de prendre, nous sommes à moitié satisfaits, dans la mesure où la première infraction de notre client était criminelle. Il encourait 20 ans d'emprisonnement. Il s'agit de complot, or nous avons démontré qu'il n'y avait pas complot. Et le ministère public n'a retenu qu'une infraction qui consiste à faire une proposition d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat», a-t-il souligné. Pour la partie civile, c'est une petite déception, comme l'indique maître Emmanuel Oko, avocat de l'Etat. «La partie civile part de l'argumentation sur le complot, parce qu'elle pense que dans cette affaire les pièces de la procédure inclinaient à penser qu'il y a effectivement complot. C'est pour ça que vous avez vu que les avocats de la partie civile se sont évertués, ont fait des démonstrations. Par contre le ministère public pense finalement qu'il n'y a pas complot, essayant ainsi d'évacuer une partie importante du procès, à savoir l'appui extérieur que nous avons démontré sur la base des pièces du dossier... Nous, partie civile, nous nous inclinons face à une décision de la Cour que nous respectons et qui a été rendue par une cour souveraine», a-t-il dit.

Pascal AZAD DOKO

Journée internationale du vivre-ensemble en paix

Conforté dans son combat, Jean De Dieu Kourissa, entend initier une proposition de loi sur le repli-identitaire

L'assemblée générale des Nations Unies a pris le décembre dernier, une résolution (A/RES/72/130) proclamant le 16 mai, Journée internationale du vivre-ensemble en paix. L'ADU (Association Désir d'Unité) qui a engagé un combat dans ce sens, a saisi cette opportunité pour rendre publique une déclaration lue par son président, Jean De Dieu Kourissa. Il se dit conforter par la résolution de l'assemblée générale des Nations Unies et entend initier une proposition de loi sur le repli-identitaire.



Jean De Dieu Kourissa

toujours». Ensuite il affirme, le 12 août 2013: «Garant de la cohésion nationale, j'ai toujours l'obligation d'apporter mon appui à toute démarche qui (...) apporte la tempérance et la tolérance au sein de la nation, renforçant aussi notre désir légitime de vivre ensemble». Enfin, le chef de l'Etat précise que «la consolidation des piliers de notre maison commune, le Congo requiert de la part de tous, la volonté et l'effort sans cesse renouveler de vivre ensemble». Ce propos daté du 31 décembre 2012, révèle combien il est plus que nécessaire de prendre au sérieux ces réflexions sur la thématique de vivre ensemble en paix au Congo. Il est même urgent de

Le rapport avec le vivre ensemble est plus qu'un simple projet élaboré depuis longtemps. C'est vraiment un comportement, une manière de vivre. Pour ce faire, elle se doit d'être vécue comme une valeur cardinale, cruciale, parce qu'elle est profonde dans l'intimité de chaque individu, avec pour point de mire la communion et la communication de toutes les familles congolaises. Elle intègre les différentes formes d'agrégation sociale et s'impose impérieusement comme l'essentiel de notre terre. «Patrie, le Congo», indique la déclaration, loin d'être une simple fiction, encore moins une vue de l'esprit, la paix est une exigence de vie communautaire, de vie privée ou personnelle, de vie publique ou internationale, réaffirme l'ADU. Elle travaille

à fonder l'état de concorde et d'harmonie qui règne entre les citoyens d'une même unité politique. Mais cela étant posé, l'ADU constate cependant avec plaisir que la problématique du vivre ensemble ainsi que celle de la paix, en tant que voie de la tolérance au sein de la République, a été saluée doublement au plus haut niveau de l'Etat congolais et par les Nations Unies. En témoigne quelques occurrences des messages à la nation prononcés par le président Denis Sassou-Nguesso entre 2011 et 2014.

Pour mémoire, le 31 décembre 2013, il déclarait ce qui suit: «par-delà les soubresauts de l'histoire, aux prétendues différences, 2014 devra renforcer la volonté générale qui nous anime tous et demeure notre passion commune et sublime; celle de vivre ensemble pour

comprendre que le moment est venu où tous les Congolais devraient travailler davantage à interioriser les vertus cardinales de paix qui concourent au bien de la nation. Plus qu'une question sociétale, l'ADU estime que le thème que les Nations Unies ont proposé prend racine «dans notre vision partagée depuis peu, la lutte contre le tribalisme ou l'ethnocentrisme. De plus, à suivre la marche du monde, les guerres qui y prennent corps, les conflits éventuels qui reviennent toujours, et comparativement avec ce qui se passe ailleurs, on peut dire que le Congo vit dans la dynamique de la paix. Le Congo, éprouve l'ardent désir de sécuriser les coins et recoins de son territoire». L'ADU pense que l'histoire du Pool est désormais passée et donc dépassée. «Nous crions fermement, parce que la paix est devenue notre crédo. On le voit, rien, mais alors rien ne peut nous empêcher de vivre ensemble. Ni le terrorisme, ni la maladie, ni la famine, ni la crise financière et économique ne peut nous sortir de la voie qui mène à la paix véritable». En conclusion, l'ADU rassure les Congolais sur l'intérêt grandissime qu'elle accorde à la dimension pratique du vivre ensemble relative aux relations humaines et internationales: «Nous allons prendre l'initiative de présenter, sous peu, une proposition de loi sur le repli-identitaire à l'Assemblée nationale», conclut la déclaration.

Pascal AZAD DOKO

Gestion et l'utilisation durables des ressources biologiques Le Gouvernement presse pour des mesures d'urgence de préservation

Chaque 22 mai, l'humanité célèbre la journée internationale sur la diversité biologique. Cette année, elle a été placée sous le thème: «**Célébrer 25 ans d'action pour la biodiversité**». A cette occasion, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement. «**Ensemble, nous sommes appelés à prendre des actions urgentes pour préserver et conserver les gènes, les espèces et les écosystèmes, en vue de la gestion et l'utilisation durables des ressources biologiques**», a-t-elle déclaré.

La convention sur la diversité biologique, signée en juin 1992, est un cadre d'action sur la biodiversité qui rassemble 193 pays-parties impliqués dans la conservation des ressources naturelles, notamment les populations autochtones, les communautés locales de partager leur vision sur la gestion de ce patrimoine commun qu'est la biodiversité.

Depuis son entrée en vigueur, a laissé entendre la ministre, le Congo a mené plusieurs actions. Le Congo est partie à la convention sur la diversité biologique depuis le 30 octobre 1996, ainsi qu'au protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et au protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le



Arlette Soudan-Nonault,

partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

Néanmoins, Arlette Soudan-Nonault a estimé que beaucoup reste encore à faire.

«Les liens entre la biodiversité et notre survie sur la terre ne sont plus à démontrer. Elle interfère avec des fonctions écologiques essentielles. L'interaction entre les différents éléments de la diversité biologique rend la planète habitable par toutes les espèces, y compris l'espèce humaine». Malheureusement, «après 25 ans de mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique et des textes y afférents, la biodiversité dans le monde est toujours en proie à plusieurs menaces, principalement la destruction des habitats, la surexploitation des ressources, la pollution et l'introduction néfaste de plantes envahissantes et d'autres espèces toxiques», a regretté Mme la ministre.

C.A.Y.-Ng

Justice

Me Jean-Martin Mbemba jugé par contumace

Ancien ministre de la Justice, Jean-Martin Mbemba est jugé par contumace dans une affaire d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et trafic d'armes de guerre. Il est soupçonné depuis mai 2013 d'être mêlé à une «tentative de déstabilisation des institutions». La Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) avait ouvert à son encontre une enquête pour possession d'armes de guerre. Plusieurs des co-accusés sont incarcérés à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville.

L'actuel président du parti Union pour le progrès (UP), Me Jean Martin Mbemba est donc impliqué dans une affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat et trafic d'armes de guerre. En effet, depuis le 7 mai 2013, un fait majeur alimentait l'actualité politico-judiciaire au Congo: l'Affaire Jean-Martin Mbemba partit d'une opération de braquage commis par deux

jeunes. Après deux tentatives d'arrestation, Me Jean-Martin Mbemba est actuellement à Paris, en France, pour raison de santé.

Six autres personnes, actuellement en détention à Brazzaville, devront répondre des mêmes chefs d'accusation, dont le colonel Jean-Claude Mbango qui était directeur de la police dans le département du Pool à l'époque.



Jean-Martin Mbemba

Il s'agit d'un procès politique, selon la défense qui déplore par exemple que les armes en question n'aient jamais été placées sous scellés comme

l'explique Me Philippe Misamou, un des avocats de Jean-Martin Mbemba.

Et d'ajouter: «C'est une parodie de justice comme. Voilà, il a décidé aujourd'hui de régler des comptes à un certain nombre de personnes qu'il considère comme... un obstacle, certainement, à son règne. A la vérité, je n'attends rien de ce procès. Parce que, on peut attendre quelque chose d'un procès, lorsqu'on estime que de ce procès sortira, au fond, la vérité. Or, ce dossier ou le dossier de l'accusation, n'est que pur mensonge. Et donc, la sentence qui sera rendue est aussi mensonge. Voilà. Donc, je n'attends rien de ce procès», a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Front Patriotique (FP)

Garantir le succès du processus de paix dans le Pool

Les partis et associations membres de la majorité présidentielle se sont réunis à Brazzaville le 18 mai 2018, sous l'autorité de Pierre Ngolo, le président par intérim. Une déclaration a ponctué cette assemblée générale, dans laquelle ces partis et association ont apprécié l'évolution politique et socio-économique nationale depuis leur dernière rencontre le 4 avril 2018. Par ailleurs, ils se sont insurgés contre les velléités de politisation des questions de justice, en parlant des différents procès en cours dans le pays.

Les membres de la majorité présidentielle ont réaffirmé leur soutien au président de la République. Prenant la mesure de la gravité de la crise actuelle, ils ont manifesté leur soutien aux négociations en cours entre le Gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI). Ils ont formulé le vœu qu'elles aboutissent aux conclusions heureuses dans les meilleurs délais. Par contre, ils ont condamné les comportements inciviques « de certains

compatriotes » qui, selon eux, tendent à entraver les efforts engagés par le Gouvernement auprès des institutions financières internationales.

Telle est aussi la teneur de la déclaration que Jean-Pierre Mahinga, coordonnateur national du Front Patriotique (FP) a faite en restitution à la base du parti de Destinée Hermella Doukaga. «Le Front Patriotique fait partie de la majorité présidentielle. Il nous avait été fait la remarque de ne pas



Jean-Pierre Mahinga (au centre)

communiquer assez, laissant ainsi la part belle à l'opposition. Il faut donc corriger cet état de fait. C'est pour cela que chaque fois qu'il y a une réunion de la majorité, nous descendons au niveau de notre base pour vous informer de ce que nous aurions décidé», a-t-il dit.

Dans ses explications, Jean-

Pierre Mahinga a demandé aux militants du FP de ne pas écouter les rumeurs qui sont distillées ça et là dans la ville ou à travers les réseaux sociaux. Pour lui, les Congolais doivent changer leur logiciel mental et devenir des vrais patriotes.

C. A. Y-NG

Coup d'oeil en biais

JDO ne décollerait pas contre Nianga Ngatsé Mbouala

Le vice-amiral Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du Chef de l'Etat congolais, ne pardonne pas au général Nianga Ngatsé Mbouala de l'avoir présenté comme étant celui pour qui le général Dabira aurait décidé de travailler désormais. On lui attribue un document circulant sur les réseaux sociaux intitulé: «**Mise au point au sujet des allégations pernicieuses et mensongères du général Nianga Ngatsé Mbouala au procès Dabira**». Il donne libre cours à son exaspération. «...Une fois de trop, mon honneur et ma loyauté sont entraînés dangereusement dans la boue pour faire de moi le bouc émissaire d'une mascarade savamment orchestrée par Nianga Ngatsé Mbouala dont les raisons inavouées sont à trouver auprès de tous ceux qui, comme lui d'ailleurs, veulent m'écarter et entamer malicieusement leur course vers le pouvoir qu'ils convoitent tant». Et de conclure: «Je peux affirmer que je ne permettrai à personne, morale ou physique, d'entamer et d'entacher par quelque moyen ou méthode que ce soit, la confiance que le Chef de l'Etat porte en ma personne, en créant permanemment un climat de doute et de suspicion»

Les pigistes des médias d'Etat ont bruyamment réclamé leur recrutement dans la Fonction publique

Oubliés dans la publication des quotas de recrutement dans la Fonction publique, des dizaines de pigistes des médias d'Etat exerçant bénévolement, ont fini par manifester leur colère. C'est ainsi que mardi 22 mai 2018, ils ont organisé un sit-in devant le ministère de la Fonction publique situé Boulevard Denis Sassou Nguesso, en face du chantier du futur Palais du parlement à Brazzaville. Ils ont été brutalement dispersés par la police, et certains d'entre eux, appréhendés avant d'être relâchés. Ils sont revenus en force devant le ministère. «C'est une injustice qui doit être réparée», a tonné le président de leur collectif, Régis Assoula de Télé-Congo. Finalement, ils ont été reçus par le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, qui leur a promis un recrutement effectif.

Les avocats français du général Mokoko en appellent au FMI

Jessica Finelle et Etienne Arnaud, avocats français du général Jean-Marie Michel Mokoko condamné le 11 mai dernier à 20 ans de prison, demandent au Fonds monétaire international (FMI) que l'accord récemment conclu avec le Congo soit «subordonné» à la «cessation de la répression des opposants politiques». «Nous sollicitons du FMI qu'il subordonne l'accord sur le point d'être ratifié par son conseil d'administration à la cessation de la répression des opposants politiques en République du Congo et, en conséquence, à la remise en liberté immédiate de Jean-Marie Michel Mokoko», disent-ils, dans un courrier adressé mardi 22 mai à Mme Christine Lagarde, la Directrice du FMI. Ces avocats souhaitent, «à l'heure où le conseil d'administration du FMI doit ratifier ledit projet d'accord», attirer «son attention sur le fait que loin de rompre avec les pratiques du passé, le président Denis Sassou-Nguesso s'attache à les perpétuer». A propos du procès Mokoko, Jessica Finelle et Etienne Arnaud le jugent «purement politique, marqué par l'ingérence de l'exécutif et le mépris du droit au procès équitable et dont l'objectif est la neutralisation politique d'un opposant particulièrement gênant pour le pouvoir». «Au mépris de l'Etat de droit, de la démocratie et du principe de séparation des pouvoirs, dont le respect est une composante essentielle de la bonne gouvernance, le président Sassou Nguesso continue de faire usage d'un appareil judiciaire aux ordres pour éliminer ses adversaires politiques, faisant ainsi, par la même occasion, une utilisation plus que contestable des finances publiques du pays», dénoncent ces avocats. Seront-ils entendus? Seul l'avenir nous le dira.

Procès Norbert Dabira: «Le théâtre de chez nous?»

La tenue devant la Cour criminelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville du procès Dabira, très attendu comme celui du général Jean-Marie Michel Mokoko qui a laissé bon nombre de Congolais sur leur soif, a déçu. Voici par exemple le message posté sur sa page Facebook par un internaute au troisième jour d'audience du procès: «Ce théâtre de chez nous que l'on diffuse chaque soir sur les ondes de Télé-Congo me laisse sans voix. Peut-être vrai, peut-être pas vrai mais je vous jure que j'en ris à gorge déployée, si c'est ça nos fameux officiers supérieurs». Il commentait ainsi les déclarations émanant de l'accusé, le général Norbert Dabira, et du témoin, le général Nianga Ngatsé Mbouala, qui ont souvent balbutié à la barre, le verbe leur faisant en plus défaut.

Tragique 17 mai au quartier Moukoundzi-Ngouaka à Brazzaville

Le voisinage de l'ex-ORSTOM, à la descente de l'avenue Gascogne, à Moukoundzi-Ngouaka, était en émoi jeudi 17 mai dernier. Un motocycliste d'origine étrangère venait d'être tué par un minibus de transport public. L'infortuné avait marqué un arrêt sur le trottoir près d'un parking de lavage de véhicules pour répondre à un appel téléphonique. Malheureusement, un minibus déboulant sur la chaussée à la descente ayant fait une sortie de route, est venu le faucher mortellement et l'a projeté dans le caniveau. Il est mort aux environs de 18h. Le chauffeur avait perdu le contrôle du volant à cause d'une défection du système de freinage. Policiers et autres secouristes sont arrivés pour le constat d'usage et ont transporté le corps à la morgue.

Paroisse Saint-Augustin de la Tsiémé: le cauchemar des inondations

Les paroissiens de Saint-Augustin de la Tsiémé (Arrondissement 6, Talangai) se retrouvent les pieds dans l'eau à la moindre averse. C'était encore le cas dimanche 20 mai dernier. L'eau est montée jusqu'à trois mètres. Les messes du matin ont été annulées. Cela dure depuis des années. D'ailleurs, tout le quartier vit le même cauchemar. Tout le monde connaît les causes de ces inondations: l'ensablement du cours d'eau, la transformation progressive de cette rivière en décharge publique, le rétrécissement de son lit, l'inadaptation du pont qui l'enjambe, le non-respect de l'interdiction de construire à moins de vingt-cinq mètres de la rivière, l'absence de caniveaux, etc. La population voudrait bien que les pouvoirs publics trouvent une solution.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Première journée mensuelle sur la lutte anti-fraude

Pour prévenir et détecter les risques de fraude dans l'entreprise

L'association Institut congolais de l'audit et du contrôle internes (ICACI) a tenu sa première journée mensuelle de l'année 2018 sur la lutte contre la fraude dans le cadre de l'exécution de ses activités de promotion de l'audit et du contrôle internes au Congo. Le thème de débat a porté sur «le triangle de la fraude», développé par Christo Colomb Kiminou, expert en matière de lutte contre la fraude, formateur à l'université privée de Loango, à Pointe-Noire. Cette première journée de communication a eu lieu à la chambre de commerce de Brazzaville, samedi 12 mai 2018, sous la présidence de Lala Akosso, 2^e vice-président de l'ICACI. L'objectif visé étant celui de contribuer à réduire les risques de fraude afin de mettre en place un dispositif robuste de prévention et de détection s'imposant dans une organisation ou dans une entreprise publique et privée.



Les responsables de l'association ICACI entourés des participants

Le débat a permis de faire bénéficier aux participants le savoir-faire des professionnels expérimentés. Cet échange a favorisé le partage d'expériences sur la base de l'exposé développé et des pratiques des professionnels de l'audit et du contrôle internes. Le thème retenu «le triangle de la fraude» est la représentation d'une situation symbolisant le triptyque pression, opportunité et rationalisation. Il a été démontré que la fraude est un sujet d'actualité pérenne et de préoccupation prioritaire pour les entreprises et organisations dans un contexte économique de crise durable et de mutation technologique permanente.

La fraude est un phénomène qui concerne tous les secteurs d'activité et toutes les tailles d'entreprises et organisations aussi bien du secteur public que du secteur privé. Elle est assimilée à un cancer pour la vie des entités. C'est pourquoi elle doit faire l'objet d'une lutte implacable. Elle est considérée comme un véritable risque pour les organisations, qui entraîne des pertes financières. Ainsi, la fraude peut ruiner leur image et faire perdre crédibilité et clientèle.

Les participants ont conclu que tous les employés, à quelque niveau qu'ils soient, doivent être sensibles à ce risque et participer à la mise en place d'un dispositif de contrôle interne efficace. Pour le conférencier, on peut prévenir ou minimiser ce risque à travers une démarche, en commençant par les sensibilisations.

«Dans une entreprise, il faut mettre un dispositif de contrôle interne robuste pour que les fraudeurs ne trouvent pas des lignes de faiblesses. C'est pourquoi, je veux encourager les chefs d'entreprises et des administrations publiques, ceux qui ont la décision de mettre un dispositif de contrôle interne efficace des politiques des cas de fraude pour bien sécuriser leur organisation ou entreprise. Le but visé est de redynamiser et de promouvoir le développement d'aider les auditeurs internes pour mieux participer à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations. Une entreprise doit avoir une politique sur la fraude», a dit Christo Colomb Kiminou.

L'association ICACI a pour objectif la promotion de l'audit interne au Congo qui a l'ambition de se positionner au plus haut niveau des structures d'appui à la bonne gouvernance des entreprises et des organisations. La première journée mensuelle sur la lutte anti-fraude s'est déroulée en présence de Prime Corneille Obongo, 1^{er} vice-président de l'association et Sandrine Koutoundou, présidente de l'antenne départementale ICACI de Brazzaville.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

La route, facteur de développement, dit-on. Pourtant celle de Mfilou-Ngamaba à hauteur du Rond-point de Mouhomi, n'est plus que l'ombre d'elle-même rendant ainsi complexe le mouvement des populations de cet arrondissement. Existe-t-il une politique d'entretien routier au Congo-Brazzaville?

M. M.M. (Mfilou-Ngamaba, Brazzaville)

Sécurité alimentaire

Où en est la relance des filières manioc, banane et cacao annoncée par le Président?

Dans son discours à la Nation en décembre dernier, le président de la République avait annoncé la relance des filières manioc, banane et cacao pour juguler l'insécurité alimentaire. Il avait annoncé le déblocage des moyens – près de 34 milliards de francs CFA – pour redonner vie à trois secteurs agricoles en particulier qui ont été dans un passé pas trop lointain à la pointe des exportations du Congo. Aujourd'hui, ce sont des filières qui peinent à nourrir le pays: la disparition des offices de commercialisation agricole, la dégradation des routes de desserte agricole et la dilution des différents projets qui ont été lancés pour pallier ces lacunes créent une situation de pénuries répétées. Le Congo qui importe pour 100 milliards de francs CFA de denrées alimentaires chaque année ne vit plus de son agriculture. Le pays est, en plus, étranglé par une crise économique sévère du fait, explique le Gouvernement, de la rétractation des prix du pétrole sur le marché international.

«La mise en valeur de nos matières premières, hors pétrole, doit constituer un des axes d'actions prioritaires pour le Gouvernement... Parmi les défis qu'il nous faut relever, figure l'offre alimentaire insuffisante en données de base», relevait le président Denis Sassou-Nguesso en décembre. Le discours du président portait donc de la conviction maintes fois réaffirmée depuis, que le Congo a tout à gagner à miser sur d'autres sources de revenus que le pétrole. Et l'agriculture serait un potentiel fort dans la diversification inévitable de l'économie. Monde rural et opérateurs économiques divers n'ont pas attendu pour saisir la balle au bond et se positionner pour une relance devenue inévitable. Mais trois réalités doivent concourir à cela: une volonté politique; une expertise technique et des moyens financiers. La volonté politique a été énoncée par le Chef de l'Etat. Le ministère de l'Agriculture et de l'élevage est-il prêt à jouer le jeu?

Les cycles des saisons n'attendent pas

Au ministère de l'Agriculture et de l'élevage, la volonté reste ferme. Les matériels techniques aussi, assure le Coordonnateur national du projet et de lutte contre les maladies des cultures, Bienvenu Ntsouanva. Dans son parc à bois, le ministère privilégie les matériels biologiques, des boutures pour le manioc au lieu des racines tuberculeuses. «Pour

relancer la filière manioc, nous avons disposé d'une réserve de boutures qui sont arrivées à la maturité phénologique pour pouvoir être plantées. On se disait donc



Un régime de bananes

que pour le programme manioc qui arrive, il fallait que dans la période actuelle, on puisse lancer ces boutures. Mais nous arrivons à la fin du deuxième cycle et les financements ne sont toujours pas là», a-t-il dit.

Car le paysan le sait, les cultures vont de pair avec les saisons. Les cycles de labour, de culture et même de récolte ne relèvent pas de la seule volonté politique. Pour les boutures de manioc acquises à temps, les jours qui passent diminuent les chances de leur efficacité sur les terrains. «Ces boutures risquent d'arriver à la maturité échue. On ne pourra pas les conserver jusqu'au mois d'octobre au risque de perdre des racines tuberculeuses. Et là, si nous vendons ces racines, nous y perdons et nous aurons d'énormes



Des tubercules de manioc

difficultés en octobre pour avoir des boutures et relancer le programme manioc», s'inquiète Bienvenu Ntsouanva. Le désespoir des techniciens peut

surprendre. Dans l'opinion, l'idée acquise est que ce sont les fonctionnaires qui gaspillent l'argent qui se dilue en missions et autres sophistications administratives inutiles. Pour une fois, les choses ont démarré au bon moment. A rappeler que le programme manioc a été lancé en 2014 et que les boutures d'aujourd'hui proviennent d'une réserve résultant de ce programme qui a d'ailleurs connu des difficultés financières auparavant dont le ministère est venu à bout à coup d'ingéniosités. L'expérience va-t-elle se répéter? C'est la crainte au ministère.

De bonnes dispositions techniques

La volonté politique a donc été exprimée. Les techniciens, pour une fois, se sont mis en branle

avec anticipation. Mais les décaissements tardent toujours. Ça coince où, quand on sait que la parole du président, lui-même propriétaire de fermes, est exécutoire? Au ministère on répond sobrement que le problème est dans les décaissements. «Pour les décaissements, le travail a été fait, mais nous voulions une sécurisation des fonds qui devaient être directement dans un compte. Les services techniques devaient avoir libre accès à ces fonds. Parce que si nous attendons, on arrivera à des reports à répétition dans les activités techniques. Or, celles-ci ne méritent pas d'attendre indéfiniment. Le calendrier est là et il s'impose à tous. Notre crainte était que sans sécurisation des fonds, les calendriers ne seraient pas exécutés en temps opportun. Or c'est vers cela que nous acheminons malheureusement».

En clair, sans argent mis à disposition à temps les trois filières visées par le message du président, le manioc, la banane et le cacao vont connaître un retard de réactivation. Il est vrai que quand l'argent manque, cela handicape énormément l'activité économique. Mais, ainsi que le fait comprendre le ministère de l'Agriculture, de l'argent qui arrive en retard cause énormément de dommages aussi. Tout comme les pluies qui rythment les cycles des cultures.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Journée mondiale des télécommunications

Vers la mise en place d'une plateforme numérique pour accompagner les développeurs

A l'occasion de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, l'Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques (ARPCE) en partenariat avec la plate-forme Café numérique, a organisé jeudi 17 mai dernier une causerie-débat intitulée: «L'entrepreneuriat numérique: les opportunités offertes aux jeunes développeurs». La causerie-débat conduite par Yves Castanou, directeur général de l'ARPCE a permis aux développeurs d'évoquer les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur métier.

Des responsables de banques, des opérateurs de téléphonie mobile, des jeunes développeurs congolais et des entrepreneurs du numérique ont pris part à la causerie-débat. Les développeurs ont expliqué leur difficulté à vendre leurs applications, parce que n'arrivant pas à trouver en face d'eux des sociétés qui sont ouvertes à les recevoir. Ils ne comprennent pas non plus par quel moyen ils peuvent se connecter aux opérateurs de téléphonie mobile pour vendre leurs services. Voilà pourquoi, ce cadre de concertation a permis aux uns et aux autres de réaffirmer l'importance de communiquer. Pour les opérateurs de téléphonie

mobile, il s'agit de comprendre les problèmes que rencontrent les développeurs, et pour les développeurs de comprendre les standards, les exigences, les contraintes des opérateurs ainsi que les normes juridiques.

Yves Castanou, a réaffirmé: «Nous voulons des résultats, nous avons l'Agence de la propriété intellectuelle qui doit accompagner les développeurs des applications pour protéger leurs projets. Puisque les statuts juridiques de la startup n'existent pas, nous avons pris la résolution de contacter le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) et Petites et moyennes industries (PMI) pour ensemble réfléchir et définir le statut de la



Les jeunes développeurs posant avec les acteurs du numérique

startup», a-t-il dit. Par ailleurs, le directeur général de l'ARPCE a annoncé la mise en place d'un cadre formel de travail qui faciliterait une bonne collaboration entre les différents acteurs. «A travers cette plate-forme de discussions, les uns et les autres ont compris les difficultés de part et d'autre. On ne peut pas travailler ensemble si on ne se parle pas, si on ne s'impose pas les mêmes règles de fonctionnement. Ce genre d'espace de rencontre est très important dans le but de faire avancer le secteur

du numérique», a-t-il défini. Fongui Ibara, coordonnateur de la plate-forme Café numérique, a relevé que le Café numérique était un cadre de partage d'expériences entre entrepreneurs et développeurs. Le but est de faciliter et de créer de la synergie en vue de développer le secteur du numérique. Il a en même temps encouragé les jeunes à s'intégrer totalement dans le numérique pour développer le Congo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Cameroun

Les évêques mettent en garde contre une guerre civile

Concorde, cohésion et unité nationale restent menacées au Cameroun, à l'orée de la présidentielle d'octobre prochain. Dans les deux provinces anglophones du Nord-ouest et Sud-ouest, les tensions demeurent. C'est dans ce climat de paix précaire que le pays a célébré dimanche 20 mai dernier la fête nationale, qui en était cette année à sa 46^{ème} édition. Sous le patronage du président Paul Biya, les festivités ont été ponctuées par une parade militaire qui s'est déroulée sur le boulevard du 20 Mai à Yaoundé, en présence de son homologue nigérian Muhammadu Buhari. Ce défilé a rassemblé des milliers de personnes dont les forces vives du Cameroun, réunies pour célébrer l'unité du pays mise à mal depuis bientôt trois ans.



Mgr Samuel Kleda, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun

La 46^{ème} édition de la fête nationale de l'unité au Cameroun commémore l'unification des deux bastions du pays: le Cameroun anglophone et le Cameroun francophone. Deux entités qui ont fusionné le 20 mai 1962, pour donner ainsi la République unie du Cameroun, puis la République du Cameroun jusqu'ici en vigueur.

La fête nationale du Cameroun s'est déroulée quelques jours après les déclarations de l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique Peter Henry Barlerin, qui a accusé les autorités camerounaises d'organiser des «assassinats ciblés, des

détentions sans assistance juridique, ni un accès aux membres de la famille ou de la Croix-Rouge, et des incendies et des pillages de villages» dans les régions anglophones. C'était au lendemain de sa rencontre avec Paul Biya lors de laquelle le diplomate américain avait demandé au président camerounais au pouvoir depuis plus de 40 ans, de s'engager pour l'organisation des élections en octobre et de penser à la manière dont il souhaiterait que le Cameroun se souvienne de lui. Il lui proposait comme modèles George Washington et Nelson Mandela. Une prise de position

que Yaoundé n'a pas du tout appréciée et qui a été vivement critiquée par le porte-parole du gouvernement camerounais, Issa Tchiroma Bakary. La réussite de la présidentielle d'octobre prochain au Cameroun devra aussi compter sur l'implication de l'Eglise catholique que beaucoup appellent à mener une médiation quant à la situation d'insécurité dans les régions anglophones. Ces jours-ci, les évêques camerounais se sont prononcés sur la crise qui met en danger la vie de personnes, la sécurité des biens et la cohésion sociale dans une partie de leur pays. Ils ont lancé un appel pressant

pour trouver une issue à cette crise qui secoue le pays depuis 2016. Dans une déclaration datée du 16 mai 2018, ils ont manifesté leur cri de détresse, traduisant celle des populations et la souffrance de leurs frères des régions anglophones. Ils craignent une guerre civile. «Nous sommes un seul pays. Donc, ce sont les Camerounais qui s'entre-tuent et qui se battent contre eux-mêmes (...)». Tous ces efforts permettraient d'assainir le pays avant cette échéance majeure.

Aristide Ghislain NGOUMA

RD Congo

Le virus Ebola crée l'inquiétude chez les voisins

Depuis plus de deux semaines, la province de l'Equateur au Nord-ouest de la République démocratique du Congo, est secouée par le virus Ebola. Le bilan fait état d'une trentaine de morts environ et d'une soixantaine de cas confirmés ou suspects, selon le gouvernement de ce pays frontalier de la République du Congo. De part et d'autre, les deux pays accentuent la vigilance épidémiologique à leurs frontières, pour le bien-être des populations. Il s'agit de la 9^{ème} épidémie à laquelle fait face la RDC, pays où le virus a été découvert pour la première fois en 1976.

Le virus sévit dans la ville de Mbandaka, peuplée de plus d'un million d'habitants, dans une zone très difficile d'accès à cause du mauvais état routier et de l'enclavement, à la frontière avec la République du Congo. C'est la plus longue frontière fluviale au monde avec 2410 kilomètres. Le virus a déjà frappé le Congo-Brazzaville dans la Cuvette-ouest. La plus violente épidémie d'Ebola a sévi en Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2016. Elle a fait plus de 11300 morts sur 29000 cas concentrés sur trois pays: Guinée, Liberia et Sierra Leone. Une épidémie longue et meurtrière qui a permis de mettre au point un vaccin expérimental. Bien que des analyses sont en cours, la nature exacte de la souche constatée dans la région demeure inconnue. Pour le Dr Eric Delaporte, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), «un vaccin est rarement fiable à 100% et il existe peu de recul sur ce vaccin vivant atténué». Les spécialistes se posent donc la question de savoir quels dangers pourraient représenter le vaccin expérimental actuellement déployé pour les femmes enceintes et les enfants de

moins de 2 ans. La donne actuelle exige une réponse rapide, d'où une campagne de vaccination des personnels soignants. Elle nécessite l'implication des professionnels de santé guinéens, sous le mandat de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans la vaccination et la prise en charge des personnes infectées et affectées par le virus, pour permettre de



Le personnel soignant au chevet d'un malade

mieux circonscrire l'épidémie, la cerner afin qu'elle ne fasse pas plus de ravages. Ce vaccin spécifique de la souche Ebola a été expérimenté en Guinée à la fin de l'épidémie, sur 6000 personnes dont 200 enfants. Il a prouvé son efficacité, puisqu'aucune

d'entre elles n'est tombée malade dans les semaines qui ont suivi, selon une étude publiée l'an dernier. Ce vaccin est préventif. Si une personne est déjà contaminée, il ne sert à rien.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

SPAZIO ITALIA

Un cadre confortable pour étudier la langue et la culture italienne en 190 jours. On y trouve une salle climatisée, un laboratoire équipé à la fine pointe de la technologie. Avec SPAZIO ITALIA, étudier dans les universités italiennes n'est plus un mystère ni un mythe. Le cours est dispensé par des professeurs spécialisés qui privilégient les méthodes pédagogiques orientées vers la pratique. Il est ouvert aux:

- Travailleurs
- Etudiants et étudiantes
- Hommes d'affaires

Pour l'année académique 2018-2019, les cours débutent le 2 juillet 2018, à 13h. Les inscriptions sont en cours du lundi au vendredi, de 8h à 15h, au secrétariat.

Pour tout contact:

Cité du Clairon
Résidence Stela,
appartement 7, 1^{er} étage
(à côté du CEG Nganga Edouard)
Brazzaville-République
du Congo
Tél.: 05 316 44 58 / 06 428 75 23
Email:
infospazioitaliabrazza@brazza@gmail.com

Etats-Unis-Corée du nord

Donald Trump et Kim Jong-Un jouent avec la montre

Le suspense est toujours grandissant sur la tenue du sommet entre les Etats-Unis d'Amérique et la Corée du nord, pourrait avoir pour cadre Singapour, le 12 juin prochain. Les deux dirigeants, Donald Trump l'Américain et le Coréen Kim Jong-Un alimentent chaque jour la presse en éléments d'incertitudes. Pendant que les deux camps s'activent dans les préparatifs, les deux dirigeants eux, soufflent le chaud et le froid et font planer le doute. Ainsi, d'aucuns y voient déjà l'éventualité d'un échec quant à l'attitude des deux chefs d'Etat.



Kim Jong-Un

Donald Trump

A en croire Donald Trump et son homologue Kim Jong-Un, qui laissent entrevoir une menace voilée sur le boycott du sommet, celui-ci pourrait également connaître un éventuel report, mais de date. Ou bien, il pourrait être purement et simplement annulé. A l'heure où nous mettons sous presse, une trentaine de journalistes internationaux séjournent au nord-est de la Corée du Nord, où ils ont assisté au lancement et à la clôture d'un essai nucléaire. Ils ont été invités par le président Nord-coréen Kim Jong-Un. Sous haute surveillance, ces journalistes ont pu franchir un lieu très secret jusqu'ici. Parmi eux, des Américains, Britanniques et Chinois, pris pour des témoins involontaires de l'abandon du nucléaire par la Corée du nord.

La menace sur le report voire l'annulation de ce sommet se fait jour alors que le président américain Donald Trump a reçu cette semaine à la Maison blanche son homologue sud-coréen Moon Jae-in. Séoul joue les médiateurs dans ce processus.

Azer ZATABULI

Centrafrique

Le quartier PK5 de Bangui toujours sous tension

Depuis début 2018, les différents groupes issus de l'ex-Seleka sont de plus en plus évoqués comme source de la déstabilisation croissante du pays. L'irruption à Bambari, le 15 mai dernier, soldée par la prise des symboles forts de cette ville du centre du pays de miliciens de l'Unité pour la Centrafrique (UPC) d'Ali Darass, en est une illustration. A cela s'ajoute le quartier PK5 à Bangui, à cinq kilomètres du centre-ville, incontrôlable et dont le désarmement, organisé de 1h à 4h30 du matin par la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) reste active depuis avril 2014. L'opération de la MINUSCA avec 12.000 personnels dont 11.200 casques



Des ex-miliciens Seleka à la gachette facile

bleus s'est soldée par un échec pour certains. Non seulement les milices, mais aussi la population locale s'y sont opposés. Le 1er mai, ce sont des milices du quartier PK5 qui ont attaqué l'église Notre-Dame de Fatima, située près de leur fief, en plein culte. L'église avait déjà été attaquée pendant la guerre civile en 2014, et l'attaque avait coûté la mort à 15 personnes. Celle du 1er mai a fait au moins 16 morts dont le curé de paroisse l'abbé Albert Toungoumalé Baba et 99 blessés, les affrontements qui ont suivi, 8 morts et 71 blessés de plus. Déjà tendue, la situation est électrique. Une étincelle suffit pour que la guerre reparte.

Dans le nord de la capitale, des quartiers chrétiens se sont ouverts de barricades, tandis que des civils préféraient quitter la capitale, voire le pays trop d'éléments leur rappellent l'année 2013, à la veille de la guerre civile. Mi-avril, à 330km de la capitale Bangui, des rebelles de l'ex-Seleka, une milice qui prétend défendre les musulmans, avaient menacé de lancer une offensive depuis Kaga-Bandoro. La ville a été survolée le 13 mai dernier par deux Mirage 2000-D français, à basse altitude, une démonstration de force bien tardive censée décourager les rebelles. Mais la présence française se limite aujourd'hui à sa plus simple expression, avec cinquante formateurs et des drones. Ainsi que des avions basés à N'Djamena au Tchad. Ce qui n'effraie pas les combattants dans leur dessein macabre.

M.M.M.

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 / DURQuaP /2018
 REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE SOCIALE DES PLANS DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE LA VILLE DE BRAZZAVILLE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
 N° de référence : CG-005-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Maîtrise d'œuvre sociale des plans de restructuration des quartiers précaires de la ville de Brazzaville».

2. Les services de consultant («Services») consistent à :

- Accompagner la phase de réalisation du projet par des activités d'information, de sensibilisation, d'animation et de formation auprès des populations riveraines ;
- Accompagner, suivre et évaluer le processus de réalisation des infrastructures et des équipements urbains de proximité de leur mise en service et de préparation de leur gestion et maintenance ;
- Assurer et coordonner les missions d'ordre général.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience perti-

nente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 juin 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
 A l'attention du Coordonnateur
 Cellule d'Exécution des Projets en
 Partenariat Multilatéral, 5ème étage
 Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de
 l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la
 Base militaire avec le Boulevard Denis
 SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729
 Brazzaville – République du Congo.
 Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;
 Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2018

Le Coordonnateur,
 BATOUNGUIDIO

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°006 / DURQuaP /2018
 REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE SOCIALE DES PLANS DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE LA VILLE DE POINTE NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
 N° de référence : CG-DURQuaP-014-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Maîtrise d'œuvre sociale des plans de restructuration des quartiers précaires de la ville de Pointe Noire».

2. Les services de consultant («Services») consistent à :

- Accompagner la phase de réalisation du projet par des activités d'information, de sensibilisation, d'animation et de formation auprès des populations riveraines ;
- Accompagner, suivre et évaluer le processus de réalisation des infrastructures et des équipements urbains de proximité de leur mise en service et de préparation de leur gestion et maintenance ;
- Assurer et coordonner les missions d'ordre général.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les

qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualité et Coût (SFQC)» telle que décrite dans les

Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 juin 2018 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
 A l'attention du Coordonnateur
 Cellule d'Exécution des Projets en Partena-
 riat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick
 TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);
 Croisement Route de la Base militaire avec
 le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;
 BP: 14 729 – Brazzaville – République
 du Congo.
 Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;
 Email : cepdurquapdgg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 24 mai 2018

Le Coordonnateur,
 BATOUNGUIDIO



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission ad hoc du marché

Sélection internationale ouverte n° 07/BEAC/CABGVR/SIO/CC/2018 pour le choix d'un cabinet spécialisé en charge de présélectionner des candidats au poste de Directeur Central à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Dans le cadre de la procédure de nomination des Directeurs Centraux à la BEAC, le Gouvernement de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite être assisté d'un cabinet de renommée internationale spécialisé dans le recrutement de cadres supérieurs appelés à exercer des hautes fonctions. A cet effet, il invite, par le présent avis de sélection, les prestataires remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément à la procédure de sélection internationale ouverte e définie par le Code des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue
Monseigneur Vogt
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM,
14e étage, Porte 14.12
B.P.: 1917, Yaoundé- CAMEROUN
Tél.: (237) 222 23 40 30;
(237) 222 23 40 60,
Poste 5412 ou 5403
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique, en format PDF.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée par aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées sous pli fermé, en version papier exclusivement, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 14 juin 2018, à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue
Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage,
porte 15.01
B.P.: 1917, Yaoundé- CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts en deux phases, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 14 juin 2018 à 13 heures précises, et les propositions financières le jeudi 28 juin 2018 à 11 heures précises, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé.

Yaoundé, le 27 avril 2018

Le Président de la Commission
ad hoc.

Maitre Christian YABBAT-LIBENGUE
NOTAIRE

Etude sise Avenue Charles de Gaulles, premier étage immeuble ex air Afrique
Centre-ville, B.P 4821 - Pointe-Noire, République du Congo
Tél: 06 6648564/044325212 - yabbatchristian@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

TOTAL E&P PARTICIPATIONS PETROLIERES CONGO
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
SIÈGE SOCIAL: AVENUE RAYMOND POINCARE
BP-761 POINTE-NOIRE/REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM POINTE-NOIRE 18 B 148

Suivant procès-verbal de la décision constitutive de l'actionnaire unique en date du 03 mai 2018 reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, enregistré aux domaines et de timbres, en date du 03 Mai 2018, sous le folio 083/29 N°2823, immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/18 B 148, du 04 Mai 2018 ; il a été constitué une société Anonyme Unipersonnelle, conformément à l'acte uniforme de l'OHADA, relatif au des Droits de Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme Juridique: Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général;

Dénomination sociale: Total E&P Participations Pétrolières Congo;

Siège social: Avenue Raymond Poincaré Bp-761 Pointe-Noire/République Du Congo;

Capital social: dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en mille (1000) actions de dix mille (10.000) francs CFA de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraire;

Objet social: La société a pour objet, directement ou indirectement tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- La recherche et l'exploitation au Congo des gisements d'hydrocarbures sous toutes les formes;
- La reconnaissance et l'exploitation de gisements de toutes autres substances minérales
- La transformation, l'industrie, le commerce et le transport de ces substances ainsi que de leurs sous-produits et dérivés;
- Plus généralement toutes opérations financières, industrielles et commerciales, mobilières ou immobilières, sous toutes formes que se soient pouvant se rattacher directement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires connexes ou complémentaires; elle

peut en particulier participer à la fondation et à l'administration d'administration d'autres sociétés dont l'activité serait en relation directe avec la sienne. Et éventuellement toutes les opérations et services autorisés par la réglementation;

Durée: La société est constituée pour une durée fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la réglementation en vigueur et par les statuts ;

Administrateur de la société: Conformément au procès-verbal de la décision constitutive de l'actionnaire unique, Monsieur Philippe JESSUA est nommé Administrateur Général de la société pour une durée de deux (2) ans soit, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019;

Commissaire aux comptes: Sont nommés commissaires aux comptes conformément aux statuts de la société pour une durée de deux (2) ans soit, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019 ;

- La Société KPMG CONGO (n° RCCM CG/BZV13 B 4326), Pointe-Noire, République du Congo en qualité de commissaire aux comptes titulaire;
- Monsieur Robert Prosper NKEN, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt au greffe: les actes constitutifs ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 04 mai 2018 sous le numéro 18 DA 2063;

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit mobilier de Pointe-Noire, le 04 mai 2018 sous le numéro CG/PNR/18 B 148.

Pour insertion

Maitre Christian YABBAT-LIBENGUE

ANNONCE LEGALE

Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'ancienne Ecole Africaine de Développement (E.A.D.), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15, e-mail: étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE COMMERCIALE

«CLEMENTE» S.A.R.L.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs CFA: Quarante Six Millions (46.000.000)
Siège social: Boîte postale: 1774, Avenue MOE KAAT MATOU, Centre-ville
Arrondissement N°1 E.P. LUMUMBA, à Pointe-Noire, République du Congo.
R.C.C.M Pointe-Noire N° R.C.C.M CG/PNR/08 B 667

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution anticipée de la société commerciale «CLEMENTE» S.A.R.L. ct en date à Pointe-Noire du vingt-trois mars deux mil dix-huit, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du cinq avril deux mil dix-huit, il a été procédé, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales,

1 °-A la dissolution de la Société à Responsabilité Limitée, ci-dessus dénommée «SOCIETE COMMERCIALE CLEMENTE» S.A.R.L, au capital social de Francs CFA: Quarante-six Millions (46.000.000)

et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro R.C.C.M CG/PNR/08 B 667.

2°- A la nomination, en qualité de Liquidateur de ladite société, avec les pouvoirs les plus étendus, de Monsieur TCHAMBA Samuel, Expert-comptable, demeurant à Pointe-Noire, qui devra dresser, à la fin de sa mission, un rapport explicite de liquidation, fourni à tout intéressé.

L'adresse de la liquidation est fixée au siège social et le dépôt des actes de liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour avis.

Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo

Jean Pierre Paka Zoulouka reconduit à la présidence

Prélude au 4^e congrès national de la Convention nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (CO.NA.P.E.P.CO), qui se tiendra à Brazzaville le 26 mai prochain, les membres résidant à Pointe-Noire ont tenu samedi 12 mai dernier dans la salle de banquet de la laiterie Auguste, leur 4^e congrès interdépartemental. Placé sous les auspices du président national, Clobert Ibinda, il a eu pour thème: «Promoteurs des écoles privées du Congo, en avant pour une école privée compétitive, efficace, performante, tournée vers l'émergence afin de promouvoir une éducation de qualité».



Jean Pierre Paka Zoulouka

Au total, 130 promoteurs des écoles privées tout cycle confondu de Pointe-Noire et du Kouilou ont pris part à ces assises. Ils y ont suivi d'abord, avec grand intérêt, différentes communications développées par les représentants des administrations publiques de la ville océane: «La fiscalité et l'école privée», «La CNSS et l'école privée», «Le ministère de Travail et l'école privée» et «L'agrément des écoles privées». Ensuite, ils se sont répartis en cinq ateliers, pour débattre des sous thèmes liés aux réalités éducatives. On peut citer entre autres «L'appréciation des institutions pédagogiques», «Le fonctionnement de l'école», «Les ressources humaines», «Le plan d'action». Après débats, ils ont procédé à la mise en place des nouvelles instances. Au regard du rapport moral et financier jugé globalement positif par les participants, ils ont reconduit à l'unanimité, pour un nouveau mandat, le bureau exécutif. Celui-ci est ainsi composé: Président départe-

mental: Jean Pierre Paka Zoulouka; 1^{er} vice-président: Jean Baptiste Baléholà; 2^e vice-président: Adzou; 3^e vice-président: Paul Roger Miyalou Massala; secrétaire chargé de l'organi-



Des écoliers dans la cour d'une école privée de Pointe-Noire

sation: Adam Adjadi; secrétaire chargé de la juridiction: Michel Makosso Mambou; secrétaire chargé de l'information: Charles Loemba; secrétaire chargée des finances: Edwige Ngali; secrétaire chargé de l'administration: Paul Moukala; secrétaire chargé des sports et loisirs: Salomon Mavoungou.

Clôturent les travaux de ce congrès, Clobert Ibinda a exhorté le collectif des promoteurs des écoles privées de Pointe-Noire et du Kouilou à venir nombreux au quatrième congrès national de la CO.NA.P.E.P.CO qui se tiendra sous peu à Brazzaville.

Equateur Denis NGUIMBI

Formation universitaire à distance

«La communication institutionnelle à l'Université Marien Ngouabi: enjeux et perspectives»

C'est le thème présenté et défendu par la Congolaise Lagui Moyen, pour l'obtention de son Master en Communication et Marketing de l'Université Mohamed Premier d'Oujda au Maroc. La soutenance publique a eu lieu, jeudi 3 mai 2018 à Brazzaville via une vidéoconférence.



Lagui Moyen (à g.) et Bienvenu Boudimbou, pendant la soutenance

Devant un jury présidé par le Professeur Mohamed Kembouche, enseignant-chercheur à l'Université susmentionnée, qui a aussi suivi l'impétrante dans sa recherche, et constitué entre autres de Fouad Mehdaoui, du même établissement et de Bienvenu Boudimbou, Maître assistant à l'Université Marien Ngouabi, qui a suivi l'étudiante en cotutelle. A l'issue de la soutenance, le jury a délibéré et décerné sur l'ensemble des travaux la note de 16/20. Et a suggéré à l'impétrante, après correction, de placer son mémoire sur la plateforme de cette Université pour sa dimension scientifique avérée. En choisissant d'explorer les pistes de la communication institutionnelle à l'Université Marien Ngouabi, Lagui Moyen a voulu évaluer les différentes actions de communication mises en œuvre par l'Université Marien Ngouabi pour faire valoir son image. Afin de suggérer, éventuellement, au système managérial de cette Université des analyses

susceptibles d'élucider les choix stratégiques des décideurs, face aux multiples défis auxquels ils font face.- Si Lagui Moyen a souscrit une formation à distance, c'est faute d'enseignants de rang A en communication d'entreprise et marketing au département des sciences et techniques de la communication de l'Université Marien Ngouabi. Dans cette filière, la formation ne se limite qu'à la licence. Après quoi, il faut s'inscrire en dehors du pays si l'on aspire au deuxième cycle. Ainsi, grâce aux FOAD (formations ouvertes et à distance) initiées par l'AUF (Agence universitaire de la

francophonie), par l'entremise du CNEUF, (Campus du nouvel espace universitaire francophone) de Brazzaville, Lagui Moyen a pu suivre ses cours en ligne et in fine présenter ses travaux de recherche pour l'obtention du diplôme de Master en Communication et Marketing de l'Université Mohamed Premier d'Oujda au Maroc. Dès lors, les formations ouvertes et à distance paraissent comme une véritable alternative pour pallier les insuffisances observées à l'Université Marien Ngouabi.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

OFIS IS IT & SERVICES **INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE**

Quantités limitées

OFFRE SPÉCIALE

DELL

DELL E514dw

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 2400 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi
- Vitesse d'impression : 19 ppm

~~192 000 FCFA~~
130 000 FCFA

Réf.19020405

DELL B5465dnf

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB
- Vitesse d'impression : 70 ppm

~~738 000 FCFA~~
290 000 FCFA

Réf.19020406

DELL 2150cn

- Imprimante laser couleur
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, port Ethernet
- Vitesse d'impression : 23 ppm

~~415 000 FCFA~~
300 000 FCFA

Réf.19020348

DELL B2360dn

- Imprimante laser monochrome
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, Gigabit LAN
- Vitesse d'impression : 40 ppm

~~313 500 FCFA~~
100 000 FCFA

Réf.19020150

DELL B1260

- Imprimante laser monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, Ethernet
- Vitesse d'impression : 28 ppm

~~173 500 FCFA~~
100 000 FCFA

Réf.19020267

Une marque **OFIS** www.ofis-ois.com (+242) 06 600 0000 info@ofis-ois.com

EN4CO ENERGIE du CONGO **FICHE DE POSTE**

Ingénieur Électricité en HT/MT

| | |
|--|--|
| Poste : Technico Administration Catégorie : Cadre Département/Service : Direction d'Exploitation | Secteur de l'entreprise : BTP / ELECTRICITE / HT / MT / BT / TERTIAIRE Lieu : Brazzaville |
|--|--|

- CONTENU DU POSTE
Mission:
Sous l'autorité du chef de projet, sa mission est de: Définir les différents travaux d'installation et de maintenance d'un système, il planifie et surveille ensuite les opérations à réaliser. Une autre facette de votre travail consiste à manager une équipe interne qui réalise les interventions et s'informe régulièrement des réglementations en vigueur. Enfin, il réalise les contrats de prestation et conseille les entreprises en qualité d'expert.

Activités principales
- Il conçoit des plans d'installations électriques pour la production, la transmission, la distribution et l'utilisation domestique et industrielle de l'électricité.
- Il met au point des logiciels spécifiques d'exploitation et d'application, fait l'estimation des coûts et du temps nécessaires pour l'installation des systèmes et prépare les devis de conception.
- Il s'occupe également de superviser la fabrication, l'installation, l'entretien et la réparation des installations électriques, d'établir les normes d'entretien et d'exploitation des systèmes et appareils électriques, de prévoir les documents contractuels et d'analyser les soumissions.
- Il s'efforce de concevoir des plans d'installations électriques sécuritaires afin de répondre aux besoins des utilisateurs en matière de chauffage, de réfrigération et d'éclairage.

- PROFIL REQUIS PAR LE POSTE
Formation et expérience
- Essentiel: min Bac+5, Ingénieur BTP, génie civil, automatisme, etc.. ou toute combinaison d'expérience et/ou d'études pertinentes pourra être considérée.
- Essentiel: 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire.
- Atout: Expérience dans le secteur énergétique

(courants forts, faibles, automatisme,...)
Compétences de base
Essentiel:
- Capacité d'analyse;
- Rigueur;
- Organisé;
- Curieux;
- Inventif;
- Conscientieux;
- Autonome;
- Adaptabilité;
- Force de proposition;
- Résistant au stress;
- Bon communicant.

Autres exigences
- **Essentiel:** Bonne expression écrite et orale (français).
- **Essentiel:** Maîtrise des logiciels de bureaux d'études du genre Autocad + (Excel, Word, Powerpoint)
- **Atout:** Bilinguisme fonctionnel.

- CONDITIONS
Rémunération & avantages sociaux
- Rémunération concurrentielle;
- L'entreprise offre un programme d'avantages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.
Type de contrat
- CDD / CDI
Supérieur immédiat
- Directeur d'Exploitation / Directeur Projets
Subordonnées
- S/O
Date de début
- A confirmer

N.B: Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante: kilomikeromeo2008@yahoo.fr / rh.enco@yahoo.fr

Réflexion

Jésus-Christ n'est pas un mythe

L'histoire de l'Eglise est une histoire christocentrique, c'est-à-dire fondée sur la personne de Jésus-Christ. L'Eglise vit au milieu du monde et des autres religions pour perpétuer et étendre la mission d'évangélisation que Jésus le Nazaréen avait confiée à ses disciples (Mt 28, 18-20) avant de repartir auprès du Père. Cependant la figure du Christ est sujet à controverse dans le monde. Si pour certains le Christ a bien vécu ici-bas, pour d'autres Jésus ne serait qu'un personnage fictif. Nous montrerons comme par une sorte d'apologétique les preuves de l'existence temporelle du Christ.

Beaucoup d'arguments on ne peut plus erronés courent à notre époque parmi les détracteurs du christianisme, essayant de remettre en cause la véracité du message évangélique, notamment l'existence historique du Verbe de Dieu incarné (Jn 1, 14). De ces théories, nous relevons entre autres: le refus d'un messie né d'une Vierge; la similitude des traits du personnage de Jésus avec certaines divinités de la mythologie égyptienne; quelques incohérences des évangélistes dans la description des mêmes anecdotes sur le ministère de Jésus; l'absence d'images archéologiques représentant la personne de Jésus; l'absence de certains pans de la vie de Jésus dans les évangiles; etc. Contre ces opinions, nous donnerons les raisons qui justifient l'historicité du Christ. Tout d'abord, le Christ est né au sein d'une famille et d'un peuple qui était en attente d'un messie selon les promesses des prophètes consignés par écrit dans la Torah (Is. 7, 14), livre qui peut servir comme première source historique de la vie de Jésus, première selon

le principe d'ancienneté. Ensuite, si l'existence des divinités égyptiennes relève de la simple mythologie, cependant le Christ a réellement vécu (Mat 2, 19-23) tout comme ont vécu avant lui, Socrate, Sophocle, Confucius, Cyrus. A la seule différence, ceux-ci sont de simples mortels, aucun miracle ne s'est accompli dans l'histoire par l'invocation de leur nom. Or, l'histoire rapporte d'innombrables cas de miracles opérés par la foi au nom de Jésus; ce que démontre la véracité du témoignage des Ecritures et le côté humano-divin de la personne de Jésus. Quant aux incohérences narratives que l'on rencontre dans les synoptiques (Matthieu, Marc et Luc), cela loin de discrediter la véracité historique des faits, les renforcent davantage, car si on tient compte du contexte où les évangiles ont été écrits, passant de l'oralité à la fixation du message par l'écriture, le témoignage est plus crédible. Le premier évangile, en effet, est écrit deux décennies après la Résurrection de Jésus. Enfin, quant à l'absence de



Aubin Banzouzi

portraits et d'une bonne partie de la vie de Jésus, cela ne représente pas un handicap. Avec la modernisation de l'archéologie, des fouilles mêmes entretenues par des athées honnêtes en Palestine-Israël démontrent de façon irréfutable le vécu historique de Jésus. Somme toute, la vie de Jésus Christ n'est pas un mythe. Les données de la science et de la foi démontrent de plus en plus que Jésus a réellement vécu au milieu des hommes. D'où l'appellation le nazaréen. Nonobstant la dimension historique de la personne de Jésus, il faut tout de même relever la dimension théologique. Le Christ s'est certes inséré dans la temporalité mais il est demeuré un personnage atemporel et mystérieux quoique proche (Mat 28, 20b).

Aubin BANZOUZI

Solennité de la Sainte Trinité-B-

«Je suis avec vous»

Textes: Dt 4, 32-34; 39-40; Ps 32(33); Rm 8, 14-17; Mt 28, 16-20

Dimanche dernier, nous avons célébré avec ardeur la Pentecôte qui nous a rappelé la naissance de l'Eglise et notre part de témoignage chrétien dans le monde. A la Pentecôte, l'Esprit Saint est descendu sur l'Eglise en prière. Il a poussé les Apôtres à sortir de leur torpéur pour annoncer au monde les merveilles de Dieu portant essentiellement sur la mort et la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. Huit jours après, la liturgie nous invite à célébrer la solennité de la Sainte Trinité, unité indivisible de Dieu.

La Sainte Trinité est un mystère. C'est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne. Et par définition, un mystère est quelque chose dont on ne peut épuiser la quintessence. Ceci revient à dire qu'on ne peut pas comprendre in extenso la Sainte Trinité sinon elle cesse d'être un mystère. Ce que nous savons d'elle a priori sont des appréhensions tirées à partir des révélations et des missions des trois personnes divines dans l'union hypostatique, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Dans le mystère de la Sainte Trinité, nous confessons «un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous» (Eph 4, 5-6). Nous ne confessons pas un trithéisme c'est-à-dire trois dieux, mais un seul Dieu en trois personnes. C'est la Trinité consubstantielle, Dieu qui est Père, Fils et Saint-Esprit. Par ailleurs, ces trois personnes divines ne se partagent pas l'unique divinité mais chacune d'elles est Dieu tout entier. En clair, un seul Dieu en trois personnes. Ensuite, ces trois personnes divines sont bien distinctes entre elles par leurs relations d'origine: c'est le Père qui engendre, le Fils qui est engendré, le Saint-Esprit qui procède. Enfin, tout en étant distinctes, elles sont relatives et unies les unes aux autres par la circularité de l'amour.

C'est ce qui est résumé dans la Préface de cette solennité quand nous disons au Père Très Saint: «Avec ton Fils unique et le Saint-Esprit, tu es un seul Dieu, tu es un seul Seigneur, dans la Trinité des personnes et l'unité de leur nature. Ce que nous croyons de ta gloire, parce que tu

l'as révélé, nous le croyons pareillement, et de ton Fils et du Saint-Esprit: et quand nous proclamons notre foi au Dieu éternel et véritable, nous adorons en même temps chacune des personnes, leur unique nature, leur égale majesté».

Dans la page d'Evangile de ce dimanche de la Sainte Trinité, le Christ Jésus reconnaît que tout pouvoir lui a été donné au ciel et sur la terre (Cf. Mt 28, 18). En un mot, le pouvoir est toujours reçu et non confisqué ou accaparé. Ayant reçu le pouvoir, Jésus, à son tour, le communique aux autres, à ses disciples, en les envoyant en mission: «Allez! De toutes les nations faites des disciples: baptisez-les au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé» (Mt 28, 19-20).

La première idée qui se dégage ici porte sur la mission apostolique. C'est le Christ Jésus qui envoie. On ne s'envoie pas en mission mais on la reçoit d'un autre. La deuxième idée porte sur le baptême. Telle que recommandée par le Christ Jésus, la formule baptismale trinitaire est la seule parole qui confère ce sacrement. On ne baptise pas au nom d'un certain gourou, d'un maître spirituel, d'un charismatique, d'un illuminé ou encore d'un drapeau, mais on baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit et non pas aux noms de ceux-ci parce que nous confessons la gloire de l'éternelle Trinité dans son Unité toute-puissante. La troisième idée qui se dégage est l'observance des commandements que Moïse prescrit déjà aux enfants d'Israël dans la première lecture: «Tu garderas les décrets et les commandements du Seigneur que je te donne aujourd'hui, afin d'avoir, toi et tes fils, bonheur et longue vie sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu, tous les jours» (Dt 4, 40). Cette observance des commandements s'apprend au quotidien. Et le maître par excellence c'est l'Esprit Saint qui poursuit l'œuvre du Christ dans le monde et achève toute sanctification (Prière Eucharistique n° IV). Et Saint Paul, dans la deuxième lecture, atteste que «tous ceux qui se laissent conduire par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu». A la fin de la page d'Evangile de ce dimanche, le Christ Jésus nous donne une parole d'espérance: «Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde» (Mt 28, 20). Devant les péripéties et les vicissitudes de la vie, ne perdons jamais de vue que la Sainte Trinité est avec nous dans sa transcendance et son immanence salutaire.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Foyer Abraham

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 Février 1979»

2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte postale : 18, Brazzaville

Tél. fixe: (242) 05 350.84.05 / E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE ALPHA GROUP

Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de 1000 000 F. CFA

Siège social à Brazzaville / République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 25 avril 2018 par maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 26 avril 2018, sous folio 076/14 N°0819, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: La Société a pour dénomination: ALPHA GROUP;

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social est de 1.000.000 F.CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 103 de la rue Likibi, quartier MOUNGALI;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- La vente des produits alimentaires;
- L'entretien des bâtiments et des espaces verts;
- L'élevage;
- L'agriculture;
- La transformation, le conditionnement et la vente des produits agropastoraux;
- Le transport.

La société peut, en outre, accomplir toutes opérations financières, administratives commerciales, civiles,

immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: la durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Monsieur Jean HABYARIMANA est nommé aux fonctions de gérant;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 11 avril 2018;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG-BZV-01-2018-B12-00015.

Pour insertion légale,
Maître Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire

Cathédrale Sacré-Cœur (Archidiocèse de Brazzaville)

Une messe en mémoire de Médard Samba-Tsinda

Traducteur assermenté italien-français/français-italien, sociétaire du Centre national de formation de Football de Brazzaville, Médard Samba-Tsinda, de tempérament calme et réservé, attentif aux difficultés des autres avec la volonté permanente de voler à leur secours, ancien journaliste de La Semaine Africaine ayant animé la rubrique Religion durant de longues années; s'est soustrait à l'affection de ses proches, jeudi 5 avril 2018. Quarante jours après sa disparition, une messe a été célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, mercredi 16 mai 2018. Célébrée par l'abbé Sébastien Zoubakéla, résidant au Foyer Abraham, la messe a été concélébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, les abbés Félicien Mavoungou, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et Paix, Gyscard Gandou D'Isseret, prêtre du diocèse d'Owando en séjour à Brazzaville, Dieudonné Nathanaël Samba, curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké.



Une vue de l'autel pendant la messe

Parents, amis et connaissances ainsi que le personnel de La Semaine Africaine conduit par Albert Mianzoukouta, directeur de publication de ce bihebdomadaire, étaient comptés parmi les participants à la messe aux côtés des religieux et religieuses de diverses congrégations, ainsi que des laïcs venus de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, sans oublier les élèves de l'Ecole d'apprentissage de la langue italienne. C'est notre collègue Aristide Ghislain Ngouma, journaliste de La Semaine Africaine, qui a lu la biographie de l'illustre disparu.



Médard Samba-Tsinda

L'abbé Sébastien Zoubakéla compté parmi les proches du disparu, a prononcé l'homélie dans laquelle il a dépeint les traits fondamentaux de la vie de l'illustre disparu ainsi que les souvenirs qu'il garde du défunt. Il a souligné que cette messe, c'était pour solliciter la miséricorde divine afin que le Seigneur reçoive l'âme du défunt dans sa Jérusalem céleste. «*Qui sommes-nous pour juger?*», a renchéri le prédicateur. De même, il a exhorté les participants à cette messe à reconnaître le positif dans la vie de Médard Samba-Tsinda, «*quelqu'un de très ouvert, très disponible et grand conseiller qui a su mettre ses connaissances à la disposition des autres. Ainsi, il a œuvré à La Semaine Africaine, la Nonciature apostolique, à l'ambassade d'Italie, à l'Ecole d'apprentissage de la langue italienne, au ministère des sports, etc. Il allait droit à l'essentiel et visait l'efficacité*»

La fin de la messe a été marquée par le mot de l'archevêque

de Brazzaville qui a relevé qu'il tenait à présider cette eucharistie, car il connaissait personnellement l'illustre disparu. Mais le conflit de devoirs pastoraux a fait qu'il se retrouve d'abord avec les pères spiritains à La Maison Libermann pour y célébrer en communion avec Chevilly-La rue, la messe en mémoire du père Georges Laloux. Concernant Médard Samba-Tsinda, l'archevêque

a rappelé le dernier souvenir qu'il gardait de Médard Samba-Tsinda, lorsqu'il faisait partie du groupe des séminaristes partis lui rendre visite après les funérailles de l'abbé Alain Florent Gandoulou. Au cours de cette rencontre, Médard Samba-Tsinda avait confié à

déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de son oncle, l'abbé Louis Badila, au cimetière de La Mission, à côté de la cathédrale Sacré-Cœur.

Sa disparition

Chaque fois qu'une situation l'angoissait, Médard promet-



Des participants à la messe. Au premier plan, la famille

l'archevêque de Brazzaville son projet de jumelage entre l'archidiocèse de Brazzaville et la ville d'Udine en Italie, ville de

taut d'aller se recueillir sur la tombe de son oncle Louis Badila, premier prêtre-journaliste congolais, directeur de La Semaine Africaine de 1963 à 1966, décédé le 28 août 1990, qui repose au cimetière de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Chaque année, lorsqu'il était encore au journal, il ne manquait jamais de lui consacrer un article à l'occasion de l'anniversaire de sa mort, reprenant très souvent ses écrits. Conscients de la finitude de la vie, le souci ou regret profond de ses proches demeure celui de ne pouvoir offrir à Médard Samba-Tsinda une sépulture. L'illustre disparu laisse 4 filles: Julia, Hilaria, Colombe et Gloria.

Gislain Wilfrid BOUMBA



Pendant le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe de l'abbé Louis Badila

a affirmé l'avoir connu comme séminariste à Mbamou. De même, Mgr Anatole Milandou

naissance de Pierre Savorgnan De Brazza. Après la messe, faute de sépulture, la famille a

A Médard SAMBA-TSINDA!

Capo, sono qua sulla riva, scrutanto l'orizzonte e non ti vedo. Tu, invece, mi vedi? E' da un bel po' di tempo che non ti vedo. Dove sei, Capo? Amico, sono qua sulla riva e perché non gridi «Sant'Antonio!» come di solito? Non mi vedi? Così' sei diventato sordo, muto e cieco? Che male ti ho fatto? Rispondimi, Amico!

Fratello, sono qua sulla riva, di fronte a questa furiosa immensità che corre sempre senza fermarsi, senza fine. Ti voglio vedere un attimo. Non mi riconosci? Scherzi, vero? Dove sei, Fratello? Carissimo, sono qua sulla riva, e ti voglio prendere per mano. Tu lo sai, alla nostra età, non si gioca a nascondino. In che ti ho provocato? Dammi risposta, Carissimo!

Chef, je suis ici sur la rive, scrutant l'horizon, et je ne te vois pas. Mais toi, me vois-tu? Il y a un bail que je ne te vois pas. Où es-tu, Chef? Ami, je suis ici sur la rive, et pourquoi ne cries-tu pas «Saint Antoine!» comme d'habitude? Ne me vois-tu pas? Aïnsi, es-tu devenu sourd, muet et aveugle? Quel mal t'ai-je fait? Réponds-moi, Ami!

Frère, je suis ici sur la rive, en face de cette furieuse immensité qui court toujours sans s'arrêter, sans fin. Je veux te voir un instant. Ne me reconnais-tu pas? Tu plaisantes, n'est-ce pas? Où es-tu, Frère? Très cher, je suis ici sur la rive, et je veux te prendre par la main. Tu le sais, à notre âge, on ne joue pas à cache-cache. En quoi t'ai-je provoqué? Réponds-moi, Très cher!

Antoine BOUBA-BOUBA.

Un Pasteur nous parle

Mgr Miguel Angel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire

*Et maintenant revenons aux communautés catholiques elles-mêmes, Monseigneur. Les défis pastoraux pour elles sont, je suppose, les mêmes partout dans le pays. Mais y en a-t-il de plus criards à Pointe-Noire pour le fait que Pointe-Noire est la capitale économique, une ville cosmopolite par définition?



**A Pointe-Noire, du point de vue sociologique, je pense qu'on n'est pas toujours sensible à ce qui arrive. Et notre analyse dans nos paroisses se réduit un peu trop souvent à ce qui est de la pastorale typique: la catéchèse, les soins aux malades, l'attention aux catéchumènes pour les suivre pour qu'il y ait une cohérence et l'unité possible entre les groupes. Il y a tout une problématique liée au monde du travail qui est aujourd'hui dans la ville de Pointe-Noire. C'est une petite catastrophe dans le sens où beaucoup d'entreprises qui étaient dans la sous-traitance du pétrole ont progressivement fermé. Comme vous le savez, la crise a affecté beaucoup de secteurs; les salaires ne sont pas payés ou sont retardés. Les perspectives pour les jeunes en recherche de travail sont de plus en plus difficiles. C'est pourquoi, dans notre dernière réflexion à l'assemblée générale de Caritas, on se demandait comment les Caritas diocésaines et paroissiales, à partir de la réflexion de la Caritas nationale, pouvaient rentrer aussi dans la problématique du monde du travail pour voir comment aider davantage dans la recherche du travail et aussi dans l'orientation des dossiers. En beaucoup de domaines, les jeunes sont généralement aidés par leurs familles, mais les familles aujourd'hui n'ont pas trop les moyens de les aider. L'autre problématique que je veux aussi signaler, c'est notre préoccupation face à la maladie. Moi, je dis toujours que les gens meurent comme des mouches. Et bien souvent, on n'arrive pas à comprendre pourquoi. La situation est terrible. La maladie conduit fatalement à la mort; on en fait le constat chaque semaine. Parfois il manque des moyens, c'est vrai. Mais il y a aussi la possibilité de se soigner sans qu'il y ait toujours une question d'argent. On est écoeuré surtout de voir que la corruption gagne partout dans ce domaine, et les gens meurent parce qu'ils sont pauvres et n'ont pas la possibilité d'avancer l'argent nécessaire pour se soigner. Peut-être, faudrait-il une réflexion au niveau gouvernemental pour qu'il y ait des plans sociaux qui puissent aider davantage des milliers de familles pauvres. Mais en ce moment de crise, je ne sais pas si on est capable d'aller vers une perspective de ce type-là.

Diocèse de Ouesso

Publication de bans

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales du diocèse, aux paroisses d'origine des candidats, aux personnes qui les connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale des diacres: Guy Hermann Ekessely, Bélangé Charlemagne Bouesso, Ulrich Mikouh Nzeuh et de l'appel à l'ordination diaconale des séminaristes: Lys Mockoko, Julien Murekezi, Grâce Jasnél Manima (pour l'Archidiocèse de Brazzaville).

Ces ordinations sont prévues le samedi 30 juin 2018, à la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso.

Le Droit de l'Eglise rappelle aux fidèles qu'ils sont tenus de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou aux curés des ordinands, les empêchements à ces Ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Canon 1043).

L'évêque de Ouesso recommande de porter dans les prières les ordinands que le Seigneur appelle à travailler dans sa moisson et dans le diocèse.

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville que le samedi 30 juin 2018, Mgr Yves-Marie Monot, évêque de Ouesso, ordonnera diacre, pour le compte de l'archidiocèse de Brazzaville, à la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso, Monsieur l'abbé Grâce Jasnél Manima. L'archevêque invite à soutenir le futur ordinand par les prières.

Un Dimanche en paroisse

Saint-Grégoire de Kingoma

(Archidiocèse de Brazzaville)

Recevoir l'Esprit-Saint afin de se fortifier contre le péché

La chrétienté de la paroisse Saint-Grégoire de Kingoma s'est rassemblée dimanche 20 mai 2018 en la solennité de la Pentecôte. D'abord à 7h pour la messe dite en lingala, puis à 9h, pour celle en français célébrée par le curé de la paroisse, le père Bruno Nkodia. La deuxième messe, animée par la chorale Sainte-Cécile, a drainé en majorité la couche juvénile. Dans son homélie, tirée de l'Evangile de Saint Jean (Chap. 15, 26-27 et 16, 12-15), le curé a exhorté les fidèles à recevoir l'Esprit-Saint, afin non seulement d'être témoin de l'œuvre de Dieu partout sur la terre, mais aussi de se fortifier contre le péché. Dix jours après la fête de l'Ascension, les chrétiens du monde entier ont célébré la solennité de la Pentecôte dans la joie du



Les participants à la messe

Seigneur. Symbolisant la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres, la Pentecôte invite les chrétiens à se servir de l'Esprit-Saint, a dit le curé, pour faire face aux difficultés existentielles et répandre l'amour divin entre eux. C'est donc dans cette exhortation altruiste et d'édification que la paroisse Saint-Grégoire de Kingoma a célébré la solennité de la Pentecôte. La Pentecôte, a expliqué le curé, signifie littéralement cinquantième jour après la

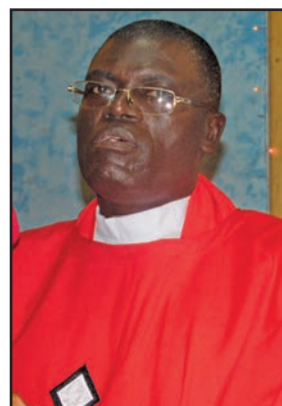
Pâque. C'est l'un des jours les plus importants du calendrier chrétien en ce sens qu'il symbolise la descente sur les apôtres de l'Esprit-Saint, le sanctificateur qui dirige et guide les actions de l'Eglise et de tous les fidèles. En recevant, les apôtres ont eu la force et le potentiel spirituel nécessaires pour évangéliser et répandre la Bonne nouvelle parmi les hommes. Le célébrant a en outre fait savoir au Peuple de Dieu qu'à l'opposée de la Tour de Babel

dans l'ancien Testament, l'Esprit-Saint est venu unifier les hommes de toutes les races, langues et ethnies sans distinction aucune. Lors de la descente de l'Esprit-Saint sur la vierge Marie, la mère de Jésus et les apôtres, ces derniers commençaient à s'exprimer en plusieurs langues. Et, l'assistance, composée de personnes venues de divers horizons, pouvait comprendre chacun dans sa langue maternelle ce dont parlaient les apôtres. C'est dire que l'Esprit-Saint est un vecteur d'union des peuples et de salut collectif dans l'Amour de Dieu. D'autant plus que Dieu et Jésus-Christ forment Une seule et même Personne symbolisée par la figure de la Trinité. La messe de Pentecôte a été également un enseignement civique, moral et spirituel pour les Congolais déchirés parfois par tant de relents tribalistes et victimes de plusieurs maux.

Père Bruno Nkodia, curé

Achever l'œuvre de construction de notre église

Membre de la Congrégation des pères du Saint-Esprit depuis 2001, le père Bruno Nkodia a passé une décennie en Angola. Il a travaillé à Saint-Kisito de Makélékélé. Il est à la paroisse Saint-Grégoire de Kingoma depuis octobre 2017.



***Père, comment avez-vous trouvé la paroisse dès votre arrivée à sa tête et comment vous exercez votre charge?**

**Quand je suis arrivé, j'ai fait le tour des mouvements et j'ai constaté qu'il y a beaucoup de choses qui manquent à la paroisse. Mais, la plus urgente était la reprise des travaux de la construction de l'église. Et, présentement les ouvriers s'attellent à fabriquer la charpente métallique pour la toiture.

***Quels changements comptez-vous apporter et quels seront les axes de votre action paroissiale?**

**J'aspire à beaucoup de changements. Nous construisons premièrement l'église en tant que famille de Dieu par la gestion et l'organisation des mouvements. Aussi l'église en tant que maison de Dieu incarnée par l'édifice qui se dresse devant nous.

***Dans certaines paroisses, on note parfois des frictions entre le curé et le Conseil pastoral paroissial. Qu'en est-il depuis votre arrivée dans cette paroisse. Comment envisagez-vous assainir la collaboration à ce niveau?**

**Quand je suis arrivé, j'ai

trouvé un conseil un peu démembré, et comme la note de l'archevêque demandait que l'on change les bureaux des Conseils paroissiaux à l'issue d'un mandat de 5 ans, nous avons élu un autre bureau depuis janvier dernier. Nous nous concertons avant de décider. L'équipe presbytérale entretient donc de bonnes relations avec le Conseil.

***En tant que prêtre de la Congrégation des pères du Saint-Esprit, quelle est la nature de votre collaboration avec l'archevêque de Brazzaville?**

**L'archevêque est le responsable de la pastorale d'une Eglise locale, donc si nous ne collaborons pas avec lui, le travail ne peut aller de l'avant. Nous avons une franche collaboration. La preuve? L'archevêque a choisi, cette année, notre paroisse pour confirmer les enfants de notre paroisse et ceux du doyenné, le 16 juin prochain.

Une paroisse en pleine modernisation

C'est en octobre 1978 que la paroisse Saint-Grégoire de Kingoma a été fondée par les pères Guy Bernard et Gérard Soudant de la congrégation des pères du Saint-Esprit. Bâtie sur une superficie d'environ dix parcelles, la paroisse Saint-Grégoire de Kingoma est située dans le neuvième arrondissement de la ville-capitale, Djiri, non loin de la route nationale n°2. Elle est limitée au Nord par le quartier Makabandilou (paroisse Saint-Jules et Itatolo), au sud par le quartier Nkombo, à l'est par le quartier Impôh Manianga et domaine, à l'ouest par le quartier Ibaliko (secteur 3 poteaux et La Tsiémé). La paroisse est entourée aussi par une forêt qui fait d'elle un lieu paisible pour les recollections et autres activités religieuses. Les Mouvements d'apostolat de l'archidiocèse s'y retrouvent souvent. La paroisse a en son sein un centre de santé dénommé



L'église en construction

Père Guy Bernard. Pour le quartier Kingoma qui n'a pas assez de dispensaires, ce centre est le bienvenu puisqu'il offre des soins aux patients à des prix à la portée de toutes les bourses. Depuis la création de la paroisse, 23 prêtres religieux et un diocésain s'y sont succédé

pour l'apostolat, la spiritualité et la liturgie. Avant la publication des statuts et règlement intérieur du Conseil pastoral paroissial, le 5 juillet 2013, le Conseil, à l'époque Conseil paroissial, était présidé par un laïc, M. Dieudonné Ekaba de 2004 à 2012. La vice-présidence

était assurée par M. Louis Jonas Itoua Poto. En application desdits statuts, le Conseil est présidé par le curé de la paroisse. De février 2013 à ce jour, la vice-présidence du Conseil pastoral paroissial est assurée par Jean Claude Kouessali.

pour certains laïcs quant à l'édification de l'Eglise, Maison de Dieu.

***Pouvez-vous nous présenter votre paroisse?**

**Notre paroisse se présente ainsi: une équipe presbytérale de 3 prêtres, 1 curé et 2 vicaires, un Conseil pastoral paroissial, un Conseil aux affaires économiques, vingt-deux mouvements d'apostolat, une communauté des sœurs auxiliaires de Marie Immaculée (Arrêt manguier), une communauté des sœurs de Saint-Joseph de Cluny qui animent une école au quartier domaine et des salésiens qui animent une école de métiers dénommée Don Bosco.

pectives?

**Comme perspectives nous avons entre autres la poursuite de la construction de notre église, Maison de Dieu, et du mur de clôture de la paroisse, tout comme le mur séparant la paroisse du presbytère. Par ailleurs, nous devons accentuer l'annonce de la Parole de Dieu, accompagner la consolidation des communautés, groupes, mouvements d'apostolat et services et partant, intensifier les visites des malades et des familles.

Jean Claude Kouessali, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Accentuer l'annonce de la Parole de Dieu»

Chrétien dévoué, Jean Claude Kouessali est aussi vice-président de la confrérie Saint Michel et du Bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs, depuis 2013. Interview!



***Depuis quand assumez-vous cette charge et quelle est la durée de votre mandat?**

**Pour la plupart, nous sommes en fonction depuis 2013, sauf un seul membre du Conseil pastoral paroissial. Le présent bureau a été élu le 4 février 2018 et confirmé par décision 003/18/A. Bzv/St Grégoire K/CPP du 17 février 2018. La durée de notre mandat est de cinq ans renouvelables une fois.

***Qu'avez-vous déjà ré-**

alisé et quelles sont les difficultés que vous rencontrez?

**Notre priorité à l'heure actuelle est de poursuivre l'œuvre de construction de notre paroisse et surtout celle de la construction de notre nouvelle église. Les défis auxquels nous sommes souvent confrontés se résument en termes de manque d'argent, de subventions et de réticence

***Comment sont gérés vos mouvements d'apostolat?**

**La gestion de ces mouvements est régulière. Chaque mouvement est suivi par le curé et le Conseil pastoral paroissial. Ils contribuent également à l'œuvre de construction de notre église, qui est notre cheval de bataille de l'heure.

***Quelles sont vos pers-**

L'auteur



Esperancia MBOSSA OKANDZE
Journaliste de La Semaine Africaine

Les sacrements et les déviances

Le dimanche 13 mai 2018, Mgr Archevêque de Brazzaville, Anatole Milandou, a donné le sacrement de la confirmation aux chrétiens laïcs de sept paroisses situées après le pont du Djoué.

Mais quelque chose d'antivaleur a attiré l'attention et dérangé certains laïcs à cause des habits portés par quelques confirmands. Des habits sexy pour les femmes (faisant même voir le slip) et frisant le banditisme pour les hommes. De tels habillements sont pourtant interdits à la morgue de Brazzaville, mais acceptés dans certaines paroisses. Gênés, certains laïcs dont je faisais partie se sont rapprochés des encadreurs, membres de bureaux des conseils pastoraux et de deux prêtres, afin qu'ils demandent à ces enfants d'aller emprunter des pagnes auprès des parents. Mais ils nous ont répondu que cela n'allait rien changer. Un autre nous a dit que ce n'était plus le moment. Au moment où l'Archevêque parle des déviances, il faut donc inclure cela à la catéchèse et en parler également au cours des retraites et récollections. Si cela avait été fait, on aurait pas assisté à un tel spectacle. Et pourtant, au cours de cette messe, l'Evêque a demandé aux confirmands de proclamer leur foi. De renoncer aussi au mal et à tout ce qui conduit au mal, comme cela s'était passé le jour de leur baptême. Ils devraient renoncer aux antivaleurs

ou déviances, au moment de recevoir ce sacrement. Ensuite, l'Evêque étend les mains sur tout le groupe des confirmands, refaisant ainsi le geste des Apôtres qui est le signe du don de l'Esprit. C'est un moment très important pour ceux qui reçoivent le sacrement. Ce geste signifie aussi qu'en donnant son Esprit, le Seigneur met la main sur celui qui est confirmé. Il prend possession pour en faire son témoin. En même temps, l'Evêque prononce la grande prière dans laquelle il demande la venue du Saint Esprit sur les confirmands qui devraient être en tenue correcte. L'Evêque trace avec de l'huile sainte parfumée, appelée le Saint Chrême, le signe de la Croix sur le front de chacun des confirmands, en disant: «Sois marqué de l'Esprit Saint, le don de Dieu». Le Saint Chrême est le signe que l'Esprit Saint imprègne le confirmé, comme toute huile imprègne tout ce qu'elle touche d'une empreinte qu'on ne peut pas effacer. Par la bonne odeur qu'il répand, il est aussi le signe que le confirmé est envoyé en mission pour faire connaître autour de lui la Bonne Nouvelle du Christ. On ne peut pas effectuer une bonne mis-

sion, si on s'habille mal. La vie chrétienne nous demande une conversion morale, personnelle et un changement de vie. Le chrétien, surtout confirmé, est l'Homme qui vise un monde meilleur. Dans la société, les chrétiens doivent se distinguer des autres par le comportement et les paroles. La catéchèse devrait préparer les enfants à mieux se comporter au sein de l'église et même dans la société en général, car l'éducation chrétienne est la meilleure. Mais cela ne peut être efficace qu'avec l'appui des parents que nous sommes, qui devront prendre le relais à la maison où les catéchumènes passent plus du temps. Or beaucoup de parents ne jouent plus leur rôle, ne contrôlent pas leurs enfants. Catéchèse et foyers chrétiens devraient cohabiter, se compléter. Si le mouvement des foyers chrétiens pouvait être rendu obligatoire dans toutes les paroisses, les parents que nous sommes pourrions aider les préfets d'ordre à mettre de l'ordre dans les paroisses. C'est de l'équilibre des foyers que dépend l'équilibre de la société. Pour que les mouvements des foyers chrétiens vivent dans les paroisses, il faut obliger tous les responsables des groupes et mouvements à y faire partie. Un autre fait, la première chanson de quête animée par la Schola populaire, bien que religieuse, n'était pas liturgique. Composée à l'occasion du 25e

anniversaire de cette paroisse de Sangolo, elle est faite pour l'animation. De ce côté, il faut faire savoir aux directeurs techniques des chœurs chantants que toute chanson religieuse n'est pas liturgique. Les commissions liturgiques paroissiales doivent penser à soigner cet écart qui devient déviance. A cela il faut ajouter le constat fait sur beaucoup de commissions comme la liturgie et certains mouvements comme les foyers chrétiens qui n'existent pas ou fonctionnent d'une manière empirique, sans suivi par les religieux ou religieuses dans certaines paroisses. On aurait pu demander à la Schola de changer de chanson ou à la chorale d'en improviser une autre. Cela devrait leur servir de leçon, car à force de fermer la porte à toutes les erreurs, la vérité reste dehors. Beaucoup de responsables des groupes chantant n'ont aucune formation liturgique ou ne la complète pas. Sur le plan formation, il sied de signaler que tout savoir que l'on ne complète pas chaque jour diminue tous les jours. Par ailleurs, le mouvement des foyers chrétiens n'est présent que dans quatorze paroisses de l'Archidiocèse de Brazzaville, alors que les familles sont présentes dans toutes les paroisses.

Jean François Séraphin GANGA

A quand la reprise des bus de la STPU ?

Le phénomène du «demi-terrain» est répandu à Brazzaville. Cependant, la situation s'avère être particulièrement délicate pour les habitants de Kombé (un quartier périphérique du 8e arrondissement Madibou, au sud de Brazzaville) qui dépensent énormément pour leur déplacement en ville. Elles réclament haut et fort la remise en circulation des bus de la STPU

«Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, le phénomène de «demi-terrain» est une épine dans le pied pour nous les habitants de Kombé», a introduit Ted, un habitant de Kombé qui semble harassé et écartelé par le problème. Poursuivant son indignation, l'interlocuteur nous a révélé que les populations de ce quartier périphérique de Brazzaville font des dépenses exorbitantes pour se rendre en ville. Parents, élèves et marchands se bousculent à l'arrêt de bus pour trouver une place. Et ceci, c'est pour un bus à destination du marché Madibou et/ou Mafouta, moyennant une somme de cent cinquante ou deux cent francs et, de là s'en suivra un autre trajet de cent cinquante francs. Sur ce, la population est confuse et se demande si les autorités sont au courant de ce qu'on leur fait subir ? Donnant son avis à ce sujet, un lycéen de Nganga Edouard nous fait état de la situation en ces propos «ici le matin à partir de sept heure, si vous voulez d'un bus qui va droit au marché total, rassurez-vous que vous l'aurez non seulement à deux cent cinquante franc comme d'habitude, mais surtout vous perdrez trente à quarante minutes à l'arrêt de bus». Situation visiblement repérable dès votre premier pas à Kombé qui se justifie par la forte présence des gens à pied avec l'espoir de trouver un moyen à 150 Francs au prochain arrêt. L'unique chanson qui vous nourrit les oreilles à Kombé, c'est ce questionnaire : «A quand la reprise des «mal à l'aise»? Selon plusieurs témoignages des habitants de Kombé, la solution à leur problème s'avère être la reprise en circulation des bus de la Société de Transport Public Urbain (STPU). En définitive, les habitants du 8e arrondissement, en général, et en particulier ceux de Kombé, lancent un appel aux autorités pour penser à leur sort en réclamant la reprise de la STPU. Aux autorités publiques de répondre à leur demande.

Serapis Bey MFINA

Education

De la 2nde à la licence: un nouvel ordre d'enseignement !

La réforme de l'enseignement préconisée par le ministre Levy Makany en 1967 et le projet «Ecole du peuple» de 1980 faisaient du lycée la seule composante de l'Enseignement secondaire. Le collège étant rattaché à l'école primaire dans le cadre de la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans (Enseignement fondamental). Le lycée, comme nous le savons, prépare au baccalauréat au bout de trois ans. Le décret n° 92-296 du 21 mai 1992 portant organisation du baccalauréat stipule en son article 1er : «Il est institué un baccalauréat qui sanctionne la fin des études du second cycle de l'Enseignement secondaire». Mais les études ne s'arrêtent pas là ; elles vont plus loin : à l'Enseignement supérieur. Le baccalauréat, selon le décret impérial du 17 mars 1808 qui l'avait créé, était considéré à l'origine, comme premier grade universitaire, avant la licence et le doctorat, et non seulement diplôme de fin d'études secondaires. C'est un passeport pour les études supérieures. La réussite au baccalauréat ne suffit donc pas ! L'élève qui entre au lycée doit déjà penser à la réussite post-bac c'est-à-dire dans l'Enseignement supérieur, tout au moins jusqu'à la licence. Les enseignants en lycée devraient donc prendre conscience de la nécessité d'inscrire le parcours de leurs élèves dans une préparation à la réussite future à la licence. Ce qui fait penser à un nouvel ordre d'enseignement qui s'articule autour du baccalauréat



«BAC-3 à BAC+3» qui ne dit pas son nom et qu'on ne cite pas dans le découpage habituel de notre système éducatif : Enseignement primaire, Enseignement secondaire premier et second cycles, Enseignement supérieur. Pour faire prendre cette conscience, il faut organiser et surtout développer les suivis de cohorte dans le supérieur, à travers l'inspection des lycées notamment et pour chaque établissement où l'accès ne se fait pas sur concours (faculté). Cela permettrait aux enseignants en lycée de mesurer l'impact du travail mené sur la réussite post-bac dans l'Enseignement supérieur. De même, un travail commun devrait se faire entre enseignants du lycée et du supérieur sur les aspects pédagogiques et les besoins de l'élève à l'entrée dans une filière du supérieur. Il y a là un problème d'orientation scolaire comme je l'évoquais dans un précédent

article (cf. LSA n° 3599 du 9 juin 2016 : Orientation scolaire : la vie de l'élève après la scolarité obligatoire ou le baccalauréat). Mais comme cela manque, il y a beaucoup d'échecs dès la première année du supérieur. Ce qui est exigé aux étudiants en 1ère année de licence est-il dans la continuité des apprentissages du cycle scolaire ? Il me semble que le lycée ne prépare pas suffisamment les élèves à ce qui les attend au supérieur où il y a des filières diverses peu ou pas directement professionnalisantes. Comme les lauréats eux-mêmes vont au supérieur sans projet personnel ! Cette observation vaut aussi pour la liaison école-collège d'une part et la liaison collège-lycée d'autre part. Aujourd'hui que la scolarité est plus longue qu'au moment où le Congo accédait à l'indépendance, le baccalauréat doit être considéré comme une simple étape ; évitons de lâcher les lauréats dans la jungle de l'enseignement supérieur à l'Université Marien Nguabi ou ailleurs. La réussite au lycée devrait être sanctionnée par deux éléments: le bac d'abord comme outil de contrôle des connaissances et compétences acquises au second cycle du Secondaire et la licence ensuite, trois ans après. Surtout que par décret n° 2009-177 du 18 juin 2009 nous avons adhéré au système LMD (Licence-Master-Doctorat). Assurer le continuum «2nde - licence» devrait être la vocation du lycée d'excellence de Mbounda (Dolisie) qui, justement, présente en juin 2018 ses premiers candidats au baccalauréat.

**Simon NANITELAMIO
ICEG Honoraire**

Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe Immeuble NKOUNKOU Fils, 1er étage, Plateau Centre-ville, B.P.: 13665, Tél.: (00242) / 06.666.91.71/22.612.81.16 Brazzaville

ANNONCE LEGALE

Société «OFFICE CHANGE» Société à responsabilité limitée Au capital de cinq millions (5.000.000) de F. CFA, Siège social sis à Brazzaville Centre-ville, Immeuble AGC - République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du neuf avril deux mil dix-huit, reçu par Maître Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré à EDT Plaine, le onze avril deux mil dix-huit, sous le folio 066/3 n°0678, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes: Forme : Société à responsa-

bilité limitée ;
Objet:
-Le bureau de change (achat et vente de devises);
-Le négoce (assistance, conseil et transaction financière);
Dénomination: Société «OFFICE CHANGE».
Siège social: sis à Brazzaville, Centre-Ville, Immeuble AGC ;
Capital social: Cinq millions

(5.000.000) F. CFA, divisé en Cinq cents (500) parts sociales égales de dix mille (10.000) Francs CFA, chacune numérotées de un (001) à Cinq cents (500), entièrement libérées et attribuées à chacun d'eux;
Gérance: Monsieur IBATA Keita a été nommé Gérant de la Société «OFFICE CHANGE» SARL;
Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville, le onze mai deux mil dix-huit, sous le n° 18 DA 333 et le RCCM, sous le n° RCCM CG/BZV/18 B 7467.

**Pour avis,
Maître Jean Bertin
SELA.**

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P.: 4866, Téléphone: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79
104, Avenue LOEMBET Benoit, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 06 avril 2018, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: DIALECTIQUE-SERVICES-SARL-U, aux caractéristiques:
-Dénomination: DIALECTIQUE-SERVICES-SARL-U.
-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
-Capital social : 1.000.000 F. CFA.
-Siège social: Pointe-Noire,

673, Avenue Marien NGOUABI, vers château d'eau, téléphone: (00242) 06 662 96 24.
Objet social: Prestation de services off/on shore (électricité, instrumentation et HVAC); chaudronnerie; formation HSE; intérim emploi; gardiennage; entretien espace vert; bâtiment et activités connexes ; génie civil; vidange (fosses septique, eaux et huiles usagées, déchets d'hydrocarbure); création et développement des systèmes d'information (solutions innovantes pour entreprises,

associations et collectivités).
-Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM.
-Enregistrement: A Pointe-Noire, sous le numéro 2346, Folio 075/3, en date du 19 avril 2018.
-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le n° 18 DA 2057 du 02 mai 2018.
-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/18 B 145 du 02 mai 2018.
-Gérance: Monsieur MINGUI Célestin est nommé gérant de la société, pour une durée de 4 ans.

**Pour avis,
Maître Maurice
MASSELOT,
NOTAIRE**



PROMO GIGA POMBA

Plus de temps de connexion
à prix KDO

Composez *121*4#

2.5 GB
4 000^F 7 jours

1 GB
1 000^F 1 jour

40 GB
25 000^F 30 jours

PUBLICIS AG Partners

Chez Airtel, les forfaits internet s'améliorent encore et toujours...

Profitez de nos super volumes pour chatter plus longtemps, regarder, télécharger et partager des vidéos en HD, écouter en direct sur vos sites et réseaux sociaux préférés (**WhatsApp, Messenger, Viber, YouTube, ...**)

Activez votre forfait **1 Giga à 1000F, 2.5 Giga à 5000F, 40 Giga à 25 000F** et bien d'autres pour naviguer à volonté. Pour toute activation par **Airtel money**, recevez le **double du volume**.

N'attendez plus, composez ***121*4#** pour découvrir nos forfaits et vivre une expérience internet exceptionnelle.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 Février 1979»
2e étage gauche O050/S (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte postale : 18, Brazzaville
Tél. fixe: (242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

**NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR GENERAL DE LA SOCIETE
DENOMMEE SOCIETE DE GESTION DE LA CITE INTERNATIONALE DES AFFAIRES
DE BRAZZAVILLE**

En sigle «SGCIAB»

Société anonyme unipersonnelle avec Administrateur Général au capital de 100 000 000 F.CFA
Siège social: Brazzaville / RCCM: 17 B 70 93

Aux termes de la décision de l'actionnaire unique de la SOCIETE DE GESTION DE LA CITE INTERNATIONALE DES AFFAIRES DE BRAZZAVILLE, en sigle «SGCIAB», en date à Brazzaville du 30 mars 2018, déposé au rangs des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATIS-

SA, Notaire à Brazzaville, en date du 16 avril 2018, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 19 avril 2018, sous folio 072/1 numéro 0763, il a été pris la résolution suivante:

- Nomination de Madame MAPOUATA Bertille Chantal, en qualité d'Administrateur Général, en remplacement de Monsieur

Eustache OUAYORO.

Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 20 avril 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 291;

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/18-726.

*Pour insertion légale,
Me Ado Patricia
Marlène MATISSA,
Notaire.*

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONAL
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet
Courriel: pstatcongo@gmail.com

**N° Avis: AMI N°09/PSTAT MANIFESTATIONS
D'INTERET/DMI/C/18**

5. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «revue à mi-parcours du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques».

6. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif le recrutement une équipe de consultants individuels dans le but de redorer l'image de la statistique et restaurer sa principale fonction d'œil du décideur à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie nationale.
Les objectifs spécifiques du PSTAT sont:

- renforcer les capacités du système statistique à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles pour les politiques et à la prise de décisions ;
- promouvoir la demande d'informations statistiques.

7. Mandat du consultant:

La mission sera réalisée par une équipe de deux consultants individuels.

L'équipe de consultants évaluera les hypothèses qui forment la base du Projet afin de déterminer leur pertinence. Il s'agit de:
- Manque de statistiques fiables dans les divers domaines de la vie nationale lié aux contraintes telles que la faiblesse de la culture de prise de décision basée sur les résultats et la transparence;
- Manque de personnel qualifié, d'équipement moderne et de moyens financiers pour la collecte, l'analyse et la diffusion des informations relatives au développement socio-économique et

le suivi des données sur la pauvreté et le développement humain durable.

Elle évaluera également la mission et les principes du PSTAT tels que définis dans ses documents pour déterminer leur pertinence.

8. Profil du consultant

L'évaluation sera réalisée par une équipe de deux Consultants Internationaux sous la supervision du Task Team Leader (TTL) et du Directeur des Opérations de l'IDA. L'équipe de consultants devra avoir les qualifications suivantes:

1.1 Chef de mission, Spécialiste des dispositifs institutionnel et statistique de suivi des plans nationaux de développement

• Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en sciences sociales (Economie, Statistique) ;

• Avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle dans une institution de coordination technique du système statistique national d'un pays en développement, notamment en Afrique Subsaharienne;

• Avoir exercé une responsabilité dans une structure de coordination technique du système statistique national d'un pays en développement pendant au moins cinq ans, notamment en Afrique Subsaharienne;

• Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi du plan national de développement, notamment en Afrique Subsaharienne ;

• Avoir réalisé au moins deux missions de revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi du plan national de développement dans les pays francophones d'Afrique ;

• Avoir une connaissance suffisante (écrite et parlée) du français et de l'anglais.

1.2 Consultant associé, Spécialiste en accompagnement des systèmes statistiques nationaux

• Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en sciences sociales (Economie, Statistique);
• Avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle dans une institution de production statistique d'un pays en développement, notamment en Afrique Subsaharienne;

• Avoir exercé une responsabilité dans une structure de production statistique d'un pays en développement pendant au moins cinq ans, notamment en Afrique Subsaharienne;

• Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la formulation et l'exécution de programme national d'enquêtes, notamment en Afrique Subsaharienne;

• Avoir participé à au moins deux missions de revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi du plan national de développement dans les pays francophones d'Afrique ;

• Avoir une connaissance suffisante (écrite et parlée) du français et de l'anglais

9. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

10. La durée estimée de l'évaluation est de 24 jours ouvrables.

11. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

12. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 juin 2018 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UNE EQUIPE DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGE DE LA REVUE A MI-PARCOURS DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES »

13. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE,
DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE
AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS,
ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com/pstatcongo@gmail.com

Ordre national des pharmaciens du Congo

Le nouveau président a été installé dans ses fonctions

Le nouveau président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo, le docteur Jean Charles Claude Ongoli, élu le 3 avril 2018, a été officiellement installé dans ses fonctions le 12 mai 2018, à Brazzaville. La cérémonie d'intronisation a été placée sous la férule de la ministre de la santé représentée par son directeur de cabinet M. Florent Balandamio.

Huit moments forts ont marqué cette cérémonie: lecture du rapport des élections inhérentes au renouvellement des instances, installation du nouveau président, renouvellement du serment d'apothicaire par ce dernier, discours du président sortant de l'Ordre, mot de félicitation du président de l'Ordre des pharmaciens de la RDC, allocution du nouveau président de l'Ordre, mot des confrères pharmaciens du Congo et allocution du directeur de cabinet de la ministre de la santé.

Après 14 ans passés à la tête de cette institution, le Dr Hyancinte Ingani a passé le témoin au Dr Jean Charles Claude Ongoli. Suite à l'assemblée générale électorale de l'Ordre qui s'est tenu du 31 mars au 3 avril 2018 et qui a permis le renouvellement des instances ordinaires, c'est-à-dire du Conseil national, des Conseils centraux et départementaux de l'Ordre des pharmaciens du Congo.

Conformément aux textes régissant cette institution, les élus ont été présentés à cette occasion à la ministre de tutelle, mieux à son représentant. Pour le président sortant, le Dr Hyancinte Ingani, son successeur est un monsieur de grande valeur. Il a travaillé avec lui pendant 14 ans et a pu apprécier sa droiture exemplaire et exceptionnelle, tout comme son attachement aux valeurs de l'Ordre. Il a en outre émis le souhait de voir l'Ordre et l'autorité publique sanitaire entretenir une collaboration permanente, avant d'appeler les pharmaciens à renforcer les liens qui les unissent pour conserver la confraternité professionnelle.

Le président sortant a recon-

nu par ailleurs qu'à côté des multiples actions réalisées en faveur de la profession et du bien-être de la population, son équipe n'a pu accomplir avec succès toutes les missions pour différentes raisons. Au nombre desquelles la non promulgation du code déontologique adopté par le Conseil national depuis 2005. Ce manquement, a-t-il expliqué, a empêché les Conseils de discipline de siéger.

Le Dr Jean Charles Claude Ongoli, dans son discours, est revenu sur ce manquement, en demandant à l'autorité du ministère de la Santé de régulariser cette situation sous la forme d'un règlement d'administration publique, afin de permettre à l'Ordre des pharmaciens de jouer de plaines façon son rôle. Le nouveau président de l'Ordre des pharmaciens a en outre appelé ses confrères au travail, après le vent des élections.

«Capitalisant l'engagement et l'enthousiasme nés des élections, nous allons lancer une campagne de communication, rencontrer les pharmaciens quels que soient leur métier et leur lieu d'exercice. Ce, pour expliquer l'action de l'Ordre suivant ses quatre missions: le respect des devoirs professionnels; la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession; le développement des compétences des pharmaciens et la promotion de la santé; la promotion de la santé publique et de la qualité des soins.»

Intervenant au nom de Madame le ministre, Florent Balandamio a félicité les heureux élus, avant d'embrayer sur les défis à surmonter parmi lesquels: les faiblesses et les insuffisances pour réguler

Jean Charles Claude Ongoli installé dans ses fonctions par Hyancinte Ingani (à d.)



le secteur pharmaceutique; l'approvisionnement et la distribution des médicaments, leur qualité, leur bon usage, tout comme l'épineux problème des faux médicaments. «Face à ces défis, a-t-il soutenu, la réforme est la réponse institutionnelle appropriée. Les attentes de la population congolaise à l'endroit de l'Ordre se résument à son engagement dans la mise en œuvre de ces réformes.»

A cette préoccupation, le nouveau président de l'Ordre a affirmé: «L'Ordre comme conseil des pouvoirs publics et comme force de proposition est prêt à participer à vos côtés pour en-

treprendre les réformes pharmaceutiques qui s'imposent à nous conformément aux textes législatifs et réglementaires, pour le bien-être de la santé publique et de la population.» Le Dr Faustin Kabeya, président de l'Ordre des pharmaciens de la RDC invité à l'occasion, a exhorté les confrères du Congo à s'affirmer dans les valeurs de rigueur, d'indépendance, de compétence et de confraternité. Il a insisté par ailleurs sur la responsabilité du pharmacien dans tous ses actes et sur la chaîne du médicament.

Viclaire MALONGA

Syndicat national des pharmaciens du Congo

Victor Goma, nouveau président élu

Le syndicat national des pharmaciens du Congo (SYNAPHAC) s'est réuni en assemblée générale électorale le 10 mai 2018, pour élire son bureau exécutif national. Sans surprise, M. Victor Goma, qui présidait la commission ad'hoc mise en place, après la vacance constatée des postes de premier et deuxième vice-président, a été élu président de ce syndicat. Le nouveau dirigeant a été choisi à l'unanimité. Il dirige désormais un bureau exécutif de huit membres assisté par une commission de contrôle et d'évaluation qui en compte trois. A noter que les documents fondamentaux du SYNAPHAC datant de 1993 ont été actualisés,



notamment les statuts et le règlement intérieur. Le nouveau président du Syndicat national des pharmaciens du Congo entend recréer la confiance dans sa corporation après la crise qui l'a secouée.

Lutte contre la criminalité faunique

Condamnation ferme de cinq trafiquants d'ivoire à Ouesso

Le Tribunal de Grande Instance de Ouesso (Département de la Sangha) a rendu le 17 mai 2018 son verdict dans deux affaires liées à la criminalité faunique.



Une vue des trafiquants condamnés

Le premier procès a concerné cinq Congolais arrêtés le 29 janvier 2018 en flagrant délit de détention et circulation illégales, tentative de commercialisation de 15 pointes d'ivoire équivalent à huit éléphants massacrés. Trois d'entre eux, Josué Tsimba Loukahou, Biambi Fils et Asco Elenga, ont écopé de trois ans d'emprisonnement ferme assortis de 500.000 F.CFA d'amendes. Ils ont été condamnés, en outre, à 5.000.000 de F.CFA de dommages et intérêts.



«L'importation; l'exportation; la détention et le transit des trophées des espèces protégées sont strictement interdits»

Le deuxième, similaire au premier dans ses motifs, a concerné les sieurs Yvon Tonga et Anicet Mougambo. Ils ont été interpellés le 26 février 2018 avec quatre pointes d'ivoire représentant une éléphant et son éléphant. Ils ont été condamnés à 12 mois d'emprisonnement ferme avec 5.000.000 F.CFA de dommages et intérêts et 300.000 FCFA d'amendes.

L'éléphant est une espèce intégralement protégée en République du Congo, selon la loi congolaise relative à la protection des espèces fauniques. «L'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leur trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciales de l'administration des Eaux et forêts; pour les besoins de la recherche scientifique», dispose la loi en son article 27.

Pour rappel, ces délinquants fauniques ont été arrêtés à Ouesso par les agents de la Direction départementale des Eaux-et-forêts et de la Gendarmerie nationale, avec l'appui du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage projet (PALF).

V.M.

Importation de poisons salés séchés au Congo

Les commerçants protestent contre les incongruités de la loi sur la pêche maritime

Le syndicat de l'Union nationale des commerçants du Congo (U.N.C.C.) et l'Association des commerçants importateurs de poissons salés séchés au Congo ont tenu une réunion mardi 8 mai 2018, à Brazzaville, dans le but de faire la restitution des conclusions du Forum national de l'agriculture organisé du 17 au 19 avril 2018, par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, à Kintélé, à Brazzaville, et de protester contre la taxe contenue dans la loi de février 2000 portant organisation de la pêche maritime.

Présidée par Nicodème Nzoutani-Eloye, président de l'U.N.C.C., cette réunion a accouché d'une déclaration contenant les revendications des commerçants lue par Gauderic Mambou, conseiller à la planification stratégique, à la communication et porte-parole de l'U.N.C.C. Depuis bientôt une année, l'U.N.C.C. et l'Association des commerçants importateurs de

poissons salés séchés n'ont cessé de protester auprès des autorités contre la loi relative à l'organisation de la pêche maritime au Congo. L'assujettissement des commerçants importateurs de poissons salés à la taxe contenue dans cette loi est arbitraire vu l'absence de cohérence avec le cadre législatif et réglementaire en vigueur, ont relevé les participants. Les commerçants



Les responsables du syndicat et commerçants de l'association

importateurs de poissons salés séchés n'ont juridiquement pas qualité d'exploiter, de conserver et de gérer les ressources halieutiques se trouvant dans les eaux maritimes sous juridiction congolaise.

Tout importateur de poissons salés est régi par la loi du 24 janvier 2007 réglementant les importations, les exportations et les réexportations. Au regard de l'interprétation abusive et erronée de cette

loi par certaines personnes de mauvaise foi, les commerçants exigent une réunion nationale impliquant toutes les parties prenantes pour des contributions plus pertinentes. Malheureusement, au cours du Forum national de l'agriculture, les véritables problèmes de fond ont été occultés des débats, alors que le but des travaux était de faire un examen minutieux des avant-projets de lois sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, d'apprécier leur cohérence par rapport aux dispositions législatives existantes et partant, de les amender et de faire des recommandations pour les améliorer.

Mme Marie Micheline Mifoundou, membre de l'Association des importateurs de poissons salés, a relevé ainsi les incongruités de cette loi: «Nous ne sommes que des importateurs et non des pêcheurs. Nous ne comprenons pas, comment peut-on nous faire payer des quotas d'importation alors

que le poisson salé que nous vendons n'est pas pêché au Congo. L'ancienne loi nous dispensait des différentes taxes. La nouvelle loi nous en impose alors qu'elles ne nous concernent pas... Trop de taxes tuent le commerce. Que les autorités essaient de résoudre ce problème.»

La déclaration rappelle qu'on ne réforme une loi que quand celle-ci ne cadre plus avec les impératifs d'intérêt général. Malheureusement, cette notion d'intérêt général n'est nullement justifiée quant à l'assimilation arbitraire du commerçant importateur de poissons salés séchés aux personnes se livrant à des activités de pêche, dûment définies par la loi relative à l'organisation de la pêche maritime en République du Congo.

Philippe BANZ & Mavie OSSIBI-NGAKOSSO (stagiaire)

Chef comptable

Activités principales

Comptabilité générale

- Superviser la saisie, le pointage et le lettrage des écritures comptables clients et fournisseurs.
- Suivre les règlements clients et fournisseurs non affectés.
- Contrôler, saisir et régler les notes de frais.
- Assurer la comptabilisation des écritures de paie ou le transfert informatique du logiciel de paie vers la comptabilité.
- Contrôler les écritures de TVA.
- Contrôler l'envoi des différents relevés clients et des relances, le recouvrement.
- Assurer la comptabilisation correcte des écritures d'immobilisation.
- Analyser les comptes généraux de provisions, d'immobilisation et de haut de bilan en vue d'élaborer le dossier justificatif de la balance de fin d'année.
- Calculer les provisions de fin d'année à intégrer au bilan.
- Effectuer les écritures d'inventaires de fin d'année pour préparer les états financiers.

Comptabilité auxiliaire

Clients

- Ouvrir les comptes.
- Suivre les opérations de facturation.
- Contrôler les encaissements et les retards de paiement.
- Assurer le reporting hebdomadaire des retards, par entité et en consolidé.
- Gérer les relances.
- Participer aux clôtures mensuelles ou trimestrielles: calculer les provisions liées aux comptes.
- Gérer les dossiers en procédure judiciaire (redressement judiciaire, liquidation...) pour la déclaration de créance.

Fournisseurs

- Saisir, contrôler et régler les factures.
- Enregistrer des opérations comptables de trésorerie.
- Gérer les immobilisations, préparer et saisir les fiches.
- Analyser les factures manquantes par rapport aux commandes.
- Participer aux clôtures mensuelles ou trimestrielles: calculer les provisions liées aux comptes.
- Gérer les réclamations.

Comptabilité analytique

- Définir le paramétrage de la comptabilité analytique adaptée à l'activité et aux analyses utiles aux dirigeants ou aux opérationnels.
- Contrôler l'utilisation correcte des codifications analytiques lors de la saisie comptable.
- Éditer des états d'analyses mettant en exergue les indicateurs et ratios utiles.

Bilan

- Élaborer le bilan et le compte de résultat.
- Calculer le résultat fiscal et l'impôt sur les sociétés.

- Élaborer la liasse fiscale et les annexes.

Déclarations fiscales et sociales

- Calculer et réaliser les liasses et les déclarations fiscales mensuelles et annuelles: IS (impôt sur les sociétés), TVA, TVS (taxe sur les véhicules de société), CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), CFE (cotisation foncière des entreprises), DEB (déclaration d'échanges de biens), DES (déclaration d'échanges de services)
- Établir les déclarations sociales mensuelles ou trimestrielles et les récapitulatifs annuels.

Suivi de la trésorerie

- Assurer le rapprochement bancaire.
- Suivre les BFR (besoins en fonds de roulement).
- Mettre en place les relations quotidiennes avec les établissements bancaires.
- Préparer les négociations des conditions bancaires et des demandes de financement.
- Optimiser les paiements.
- Établir les prévisions de trésorerie, suivre le crédit client et les retards de paiement.

Relations avec les commissaires aux comptes

- Définir avec eux les plannings d'audit des comptes.
- Justifier les principaux retraitements de clôtures des comptes.

Activités éventuelles

Administration du personnel

- Établir ou faire établir les contrats de travail.
- Suivre les congés payés des collaborateurs.
- Établir les fiches de paie et les versements de salaires.

Administration des ventes

- Mettre en place ou paramétrer un logiciel de gestion commerciale (facturation,...) connecté à la comptabilité.
- Établir et éditer les factures en liaison avec le service commercial.
- Suivre les encaissements et les litiges clients.
- Rédiger les documents juridiques liés aux assemblées d'actionnaires ou d'associés et aux conseils d'administration.
- Effectuer les formalités de dépôt des comptes.
- Suivre les contentieux clients, fournisseurs ou sociaux.
- Assurer une veille juridique et fiscale.

Système d'information comptable

- Conduire des processus de migrations comptables (interfaces avec les autres SI).
- Implémenter un progiciel ou une nouvelle version de logiciel.

■ LE PROFIL

Diplômes requis

- Master en CCA (comptabilité, contrôle, audit).
- Diplômes comptables DCG (diplôme de comptabilité et de gestion), DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion).

- Diplôme universitaire ou d'une école de commerce et de gestion complété par une formation ou option comptabilité-finance.

Durée d'expérience

En général, une expérience de 3 à 5 ans minimum est demandée, de préférence en cabinet comptable.

Compétences techniques

- Maîtrise des normes comptables françaises et internationales (IAS/IFRS, UK-US GAAP),
- Connaissance de la réglementation: LSF, SEPA, SOX.
- Connaissance de la fiscalité française.
- Maîtrise des outils informatiques et progiciels comptables.
- Anglais professionnel (oral, écrit).

Traits de personnalité

- **Organisation, rigueur:** observation des procédures, notamment vis à vis de l'administration fiscale, être garant du classement de tous les documents financiers.
- **Esprit critique et de synthèse:** restitution des données brutes, financières ou qualitatives, pour aider à la prise de décision des dirigeants.
- **Résistance au stress:** respect des délais imposés par l'administration fiscale et la direction, capacité à récupérer des données en temps voulu.
- Capacité à être polyvalent.

LA MOBILITÉ

Postes précédents (P-1)

- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable
- Adjoint au chef comptable
- Comptable unique
- Auditeur interne
- Trésorier groupe

Évolutions professionnelles (P+1)

- Responsable administratif et comptable
- Directeur des comptabilités
- Responsable administratif et financier
- Responsable service comptabilité et paie

- CONDITIONS

Rémunération & avantages sociaux

- Rémunération concurrentielle;
- L'entreprise offre un programme d'avantages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.

Type de contrat

- CDD / CDI

Supérieur immédiat

- Directeur Administratif et Financier / Directeur Général

Subordonnées

- S/O

Date de début

- A confirmer

N.B: Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante: kilomike-romeo2008@yahoo.fr / rh.enco@yahoo.fr



FICHE DE POSTE

INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRE

Poste : Technique - Administratif
Catégorie : Cadre
Département/Service : Direction d'exploitation

Secteur de l'entreprise : BTP / ELECTRICITE / HT / MT / BT / TERTIAIRE
Lieu : Brazzaville

- CONTENU DU POSTE**Mission:**

Sous l'autorité du directeur d'exploitation, sa mission est de :
En tant que chargé d'affaires vous analyser les besoins du client et proposez une offre technique et commerciale adaptée. Vous êtes responsable de la bonne exécution des projets dédiés et vous êtes l'interlocuteur privilégié du client dans l'entreprise.

Activités principales**Recherche de nouvelles opportunités commerciales**

- Répondre aux appels d'offres en partenariat avec les équipes du bureau d'études et du département des devis et estimation.
- Assurer une veille économique sur le marché (suivre l'actualité des clients et prospects) afin de détecter les menaces et les opportunités commerciales.

- Suivre et anticiper les offres des concurrents pour identifier leurs avantages et leurs faiblesses.

- Activité de veille: Participer à des conférences ou à des salons liés au secteur d'activité de l'entreprise.

Participation à l'élaboration de la proposition commerciale

- Analyser les besoins et les attentes du client pour apporter des solutions techniques et financières adaptées.

- Participer aux études de faisabilité technique du projet, via l'élaboration du cahier des charges.

- Collaborer au montage financier du dossier.

- Négocier le contrat avec le client.

- Présenter et défendre le projet auprès du client.

Élaboration de la conception du projet

- Élaborer le projet en adéquation avec le cahier des charges défini et validé par le client.

- Établir les structures du projet et ses règles de fonctionnement (méthodes, outils de pilotage...).

- Définir les objectifs et les ressources nécessaires (humaines, techniques, financières, délais) à la bonne exécution du projet et ajuster les moyens si nécessaire.

- Former et animer des réunions avec les acteurs intervenant sur le projet afin d'effectuer les choix et l'affectation des ressources, en fonction des différentes contraintes.

- Mesurer les risques pouvant intervenir au cours de la réalisation.

Suivi de la réalisation du projet

- Superviser et coordonner le travail de l'ensemble des acteurs internes et/ou externes (prestataires, sous-traitants).

- Assurer tout au long du projet un soutien fonctionnel et technique aux équipes en charge de la réalisation.

- Suivre et contrôler le déroulement du projet, l'exécution du planning et le respect du budget en faisant des points réguliers avec l'ensemble des partenaires: présentations sur l'avancée du programme, validation des avancées...

- Assurer le «reporting» des activités auprès du client et garantir sa satisfaction.

- Gérer le projet sur le plan administratif et financier (relances, facturation, gestion des litiges...).

- Se tenir informé des innovations technologiques liées au produit et au secteur d'activité de l'entreprise afin d'optimiser la qualité de la prestation et d'anticiper les demandes des clients.

Activités éventuelles

Le chargé d'affaires peut s'impliquer fortement dans la croissance commerciale de l'entreprise en assurant un travail de prospection et de développement du réseau de partenaires techniques et commerciaux.

En animant ce réseau, il renforce le portefeuille clients et optimise l'offre technique de l'entreprise. L'activité commerciale est favorisée s'il possède un carnet d'adresses important ou un réseau professionnel large. Il peut aussi être amené à piloter directement des équipes projets constituées de profils techniques: chefs de projets, conducteurs de travaux et architectes dans le bâtiment, ingénieurs de développement dans l'informatique, peut aussi sélectionner et recruter les équipes techniques qui interviendront chez le client: entreprises prestataires, fournisseurs...

Compétences techniques

- Des connaissances techniques sont primordiales afin d'appréhender la demande du client et analyser ses besoins

- Bonnes connaissances du secteur d'activité de l'entreprise et du marché associé au projet R&D

- Bonne connaissance du fonctionnement de l'entreprise afin d'agir en interaction avec les différents départements de l'entreprise

- Solides connaissances des techniques de gestion de projet (expression des besoins, planning, cahier des charges...) et des différents outils associés

Compétences managériales

- Maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit, car les projets ont de plus en plus une dimension internationale

Aptitudes professionnelles

- Excellentes qualités relationnelles et de communication pour assurer une bonne gestion de la relation client

- Leadership afin d'animer, motiver et mobiliser une équipe de collaborateurs

- Qualités d'écoute pour comprendre les besoins des clients et des

prospects

- Qualités d'organisation afin de définir les priorités d'action et l'allocation des moyens

- Persévérance et bonne résistance au stress car les projets sont souvent soumis à des contraintes fortes (financières, délais)

- Sens de la négociation et de la diplomatie pour interagir avec différents interlocuteurs

- Flexibilité et disponibilité car les imprévus sont nombreux

- Force de conviction et d'argumentation pour convaincre tant en interne qu'en externe

- Sens des délais et du résultat afin d'évaluer et d'optimiser le temps et les moyens nécessaires pour la réalisation des différents étapes du projet

- Adaptabilité afin de collaborer avec l'ensemble des départements de l'entreprise

- Esprit d'anticipation pour détecter et évaluer les problèmes pouvant perturber le bon déroulement du projet

- Mobilité car les déplacements sont fréquents

- PROFIL REQUIS PAR LE POSTE**Formation et expérience**

- Essentiel: min Bac+5, Ingénieur Électricité, génie civil, automatisme, etc... ou toute combinaison d'expérience et/ou d'études pertinentes pourra être considérée.

- Essentiel: 10 ans d'expérience minimum dans un poste similaire.

- Atout: Expérience dans le secteur énergétique, pilotage de la sous-traitance.

Compétences de base**Essentiel:**

- Planification; - Rigueur; - Esprit d'initiative; - Adaptabilité

- Dynamique; - Autonomie et sens du management d'équipes; - Bon relationnel; - Aptitudes commerciales

- Disponibilité et mobilité géographique; - Bonne capacité de résistance aux difficultés; - Sens de l'éthique;

Autres exigences

- Essentiel: Bonne expression écrite et orale (français).

- Essentiel: Maîtrise des logiciels de bureaux usuels (Word, Excel, Powerpoint, Outlook)

- Atout: Bilinguisme fonctionnel.

- CONDITIONS**Rémunération & avantages sociaux**

- Rémunération concurrentielle; - L'entreprise offre un programme d'avantages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.

Type de contrat

- CDD / CDI

Supérieur immédiat

- Directeur Commercial

Subordonnées

- S/O

Date de début

- A confirmer

N.B: Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante: kilomikeromeo2008@yahoo.fr / rh.enco@yahoo.fr



FICHE DE POSTE

Ingénieur Bureau d'études

Poste : Technique - Administratif
Catégorie : Cadre
Département/Service : Bureau d'études

Secteur de l'entreprise : BTP / ELECTRICITE / HT / MT / BT / TERTIAIRE
Lieu : Brazzaville

- CONTENU DU POSTE**Mission**

Sous l'autorité du chef de projet, sa mission est de:

- Travailler en support du responsable Bureau d'études;

- Concevoir et réaliser des études de programmes;

- Etre en charge des études de programmes en phase avant-projet et/ou projet et responsable des coûts, de la qualité, du planning et des délais.

Activités principales

- Réaliser et participer aux chiffrages;

- Analyser un cahier des charges et des spécifications techniques et référentiels;

- Rédiger les propositions techniques et pré-études;

- Procéder aux enquêtes sur sites;

- Participer à la consultation des fournisseurs/prestataires;

- Participer à l'organisation des dossiers de chiffrage en termes de moyens matériel & humain;

- Participer au contrôle des livrables: notes de calculs, plans de cheminement, dimensionnement, choix matériel;

- Proposer des solutions technico-économiques rationnelles;

- Assurer la relation client technico-commerciale;

- Appliquer les référentiels et normes spécifiques au nucléaire dans le respect du processus qualité, et sécurité;

- Participer à l'amélioration des méthodes de travail;

- Participer à l'établissement des parties budget et planning.

- PROFIL REQUIS PAR LE POSTE

Formation et expérience

- Essentiel: min Bac+5, Ingénieur BTP, génie

- civil, automatisme, etc.. ou toute combinaison d'expérience et/ou d'études pertinentes pourra être considérée.

- Essentiel: 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire.

- Atout: Expérience dans le secteur énergétique (courants forts, faibles, automatisme,...)

- Essentiel: Bonne expression écrite et orale (français).

- Essentiel: Maîtrise des logiciels de bureaux d'études du genre Autocad + (Excel, Word, Powerpoint)

- Atout: Bilinguisme fonctionnel.

- Capacité d'analyse; - Rigueur; - Organisé; - Curieux; - Inventif; - Conscientieux; - Autonome;

- Adaptabilité; - Force de proposition; - Résistant au stress; - Bon communicant.

- Essentiel: Bonne expression écrite et orale (français).

- Essentiel: Maîtrise des logiciels de bureaux d'études du genre Autocad + (Excel, Word, Powerpoint)

- Atout: Bilinguisme fonctionnel.

- Capacité d'analyse; - Rigueur; - Organisé; - Curieux; - Inventif; - Conscientieux; - Autonome;

- Adaptabilité; - Force de proposition; - Résistant au stress; - Bon communicant.

- Essentiel: Bonne expression écrite et orale (français).

- Essentiel: Maîtrise des logiciels de bureaux d'études du genre Autocad + (Excel, Word, Powerpoint)

- Atout: Bilinguisme fonctionnel.

- Capacité d'analyse; - Rigueur; - Organisé; - Curieux; - Inventif; - Conscientieux; - Autonome;

- Adaptabilité; - Force de proposition; - Résistant au stress; - Bon communicant.

- Essentiel: Bonne expression écrite et orale (français).

- Essentiel: Maîtrise des logiciels de bureaux d'études du genre Autocad + (Excel, Word, Powerpoint)

- Atout: Bilinguisme fonctionnel.

N.B: Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante: kilomikeromeo2008@yahoo.fr / rh.enco@yahoo.fr



Fois.
action.
résultats.

Catholic Relief Services-Programme
de la République du Congo
rue Duplex, quartier Blanche Gomes,
Derrière l'ambassade des USA,
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tél.:00242040584509

AVIS D'OUVERTURE DE BUREAU A BRAZZAVILLE

Le Catholic Relief Services (CRS), Agence d'Aide Humanitaire et de Développement outre-mer de la Conférence Episcopale Américaine, CRS-USCCB, vous présente ses compliments et a l'honneur d'informer, par la présente, tous les partenaires étatiques, diplomatiques, religieux, des agences des Nations Unies, du monde humanitaire ainsi que le grand public de l'ouverture de son bureau de représentation à Brazzaville, République du Congo, depuis le 1er mai 2018.

Le nouveau bureau du Catholic Relief Services (CRS) se situe sur la rue Duplex, Quartier Blanche Gomes, derrière l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 10 mai 2018.

Margarett Désilier
Directrice Pays
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Office Notarial Maître Raymond ASSAH

Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'ancienne Ecole Africaine de Développement (EAD), Boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/06.675.15.15, e-mail: étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «AZIMPEX» S.A.R.L.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital social de Francs C.F.A.: UN MILLION (1.000.000)

Siège social: quartier Loandjili Faubourg, non loin du marché de Faubourg, Arrondissement N°5, Mongo Mpoukou, boîte postale: 395 à Pointe-Noire, République du Congo.

R.C.C.M.: Pointe-Noire N° R.C.C.M.CG/PNR/15 B 571

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution de la société «AZIMPEX» S.A.R.L.U. et en date à Pointe-Noire du trois janvier deux mil dix-huit, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du douze février deux mil dix-huit, il a été procédé, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales,

1°-A la dissolution de la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, ci-dessus dénommée «AZIMPEX» S.A.R.L.U, au capital social de Francs CFA: UN MIL-

LION (1.000.000) et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro R.C.C.M.CG/PNR/15 B 571.

2° - A la nomination, en qualité de Liquidateur de ladite société, avec les pouvoirs les plus étendus, de Monsieur TCHAMBA Samuel, Expert-comptable, demeurant à Pointe-Noire, qui devra dresser, à la fin de sa mission, un rapport explicite de liquidation, fourni à tout intéressé.

L'adresse de la liquidation est fixée au siège social et le dépôt des actes de liquidation sera effectué au Tribunal de Commerce à Pointe-Noire, République du Congo.

Pour avis.

NOTAIRE

B.P.: 949; Tél.:(242) 06.628.89.75/05.555.64.54
E-mails:fbessovi@notairescongo.com
florencesbessovi@gmail.com
Etude sise Avenue ZOULOUMANGA, Centre-ville
Arr. 1 E.P.L., Pointe-Noire

«FRIEDLANDER CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000.000 F. CFA
Siège social: Zone industrielle de la Foire, B.P.: 5361
Pointe-Noire, République du CONGO
RCCM: 08 B 394

ANNONCE LEGALE DE LA SOCIETE FRIEDLANDER CONGO

Suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de la Société FRIEDLANDER CONGO, tenue en date du 08 Décembre 2017 au siège social de la société, Zone industrielle de la foire, B.P.: 5361, à Pointe-Noire, lequel procès-verbal enregistré à la recette du centre-ville à Pointe-Noire, le 16 Mars 2018 sous les numéro 1653, folio 052/6, numéro 1654, folio 052/7 et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 19 Mars de la même année, pour dépôt en reconnaissance d'écritures et de signature, lequel acte de dépôt a été enregistré à Pointe-Noire Centre le 16 Mars 2018, sous le N° 1652, F° 052/5,

les associés ont pris acte:
•Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance;

•Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
•Approbation des conventions visées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes;

Dépôt légal de l'acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 Mars 2018, sous le numéro 18 DA 1892 et les mentions modificatives ont été portées sous le Numéro du RCCM CG/PNR/08 B 394.

Pour insertion légale.

Duplicata

Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville
B.P.: 82 / Brazzaville

RECEPISSE DE DEPOT

C. COELHO

Boulevard Charles De Gaulle, Tour Mayombe,
10e étage, Appartement A33, B.P.: 430
Pointe-Noire

V/REF:

N/REF: CG/BZV/13 B 4554 - 17 DA 825

Le Greffier du Tribunal de Commerce de Brazzaville certifie qu'il a reçu le 23/10/2017, P.V. des décisions de l'Associé Unique en date du 05/10/2017, portant Dissolution Anticipée de la Succursale

Concernant la société HEMA-CONGO SUCCURSALE 69-71 R DE MIROMESNIL, 75008, Paris
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 17 DA 825, le 23/10/2017.

R.C.C.M. BRAZZAVILLE (CG/BZV/13 B 4554)
Fait à Brazzaville, le 23/10/2017

Le Greffier,
Maître Jean Clément NGATALI
Greffier en Chef,
Chef de Greffe.

EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

IMMATRICULATION SECONDAIRE AU RCCM EN DATE DU 30/08/2013

N° DE REGISTRE DU COMMERCE DU SIEGE SOCIAL RC ETRANGER (Ancien n°: 790 101 877)

RAISON SOCIALE OU DENOMINATION: HEMA-CONGO SIGLE: NEANT

NOM COMMERCIAL: HEMA-CONGO FORME ET CAPITAL: SUCCURSALE

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL: 69-71 R DE MIROMESNIL -75008 Paris - FRANCE

NEANT

ETABLISSEMENT SECONDAIRE IMMATRICULE AU RCCM BRAZZAVILLE (CG/BZV/13 B 4554)

ACTIVITE EXERCÉE: La conclusion et l'exécution de contrats de services relatifs à la production, au transport, à la distribution, à la fourniture, au négoce, à l'importation et à l'exportation d'énergie électrique en France et en Afrique; la création de filiales, succursales, bureaux de représentation en France et en Afrique aux fins de réalisation de l'objet social ; la prise de participation directe ou indirecte par acquisition ou souscription, au capital de toutes sociétés et autres entités en France ou à l'étranger;

Et, généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou de nature à en faciliter la réalisation.

ENSEIGNE: NEANT

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE: SNE Boulevard Denis SASSOU NGUESSO- B.P.: 95, Brazzaville- CONGO

FONDE DE POUVOIR

NOM PATRONYMIQUE: M. HARTMANN

PRENOM(S): Claude
Brazzaville - CONGO

NATIONALITE FRANCAISE
NE(E) LE 08/06/1962 A Strasbourg

PAYS DE NAISSANCE: FRANCE
ORIGINE DU FONDS: Création

DATE DE COMMENCEMENT DE L'EXPLOITATION: 30/08/2013

PROPRIETAIRE-EXPLOITANT PRECEDENT: NEANT

TITRE ET DATE DU JOURNAL D'ANNONCES LEGALES: NEANT

ELECTION DE DOMICILE POUR LES OPPOSITIONS: NEANT

OBJET SOCIAL: La conclusion et l'exécution de contrats de services relatifs à la production, au transport, à la distribution, à la fourniture, au négoce, à l'importation et à l'exportation d'énergie électrique en France et en Afrique; la création de filiales, succursales, bureaux de représentation en France et en Afrique aux fins de réalisation de l'objet social ; la prise de participation directe ou indirecte par acquisition ou souscription, au capital de toutes sociétés et autres entités en France ou à l'étranger ;

Et, généralement, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou de nature à en faciliter la réalisation.

MODE D'EXPLOITATION DU FONDS: Exploitation directe

ANNEXES: MODIFICATIVE DU 23/10/2017 N° M2/17 - 1925

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE: DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE A COMPTER DU 05/10/2017: Suivant P.V. en date du 05 Octobre 2017, l'associé unique autorise la fermeture de la succursale congolaise de la société dénommée «HEMA Congo».

DATE D'EFFET: 05/10/2017

OBSERVATIONS: NEANT

AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT: NEANT

IMMATRICULATIONS SECONDAIRES: NEANT

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRESENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PENALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITE A DELIVRER DES EXTRAITS SIGNES EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRESENT EXTRAIT, MEME CERTIFIEE CONFORME, EST SANS VALEUR.

Pour extrait certifié conforme et délivré le 23/10/2017

Maître Jean Clément NGATALI

Greffier en Chef

Chef de Greffe

OFFICE NOTARIAL Maître Florence BESSOVI
NOTAIRE

B.P 949 Tél :(242) 06.628.89.75/05.555.64.54
E-mails: fbessovi@notairescongo.com
florencesbessovi@gmail.com
Etude sise Avenue ZOULOUMANGA, Centre-ville
Arr.: 1 E.P.L., Pointe-Noire

«TECOR CONGO»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 6.560.000 F.CFA
Siège social: la concession dite CITRACO - 42, boulevard de Loango, Côte Mondaine, Pointe-Noire, République du CONGO
RCCM: 08 B 496

ANNONCE LEGALE SOCIETE TECOR CONGO

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société TECOR CONGO, tenue en date du 08 Décembre 2017 au siège social de la société la concession dite CITRACO 42 boulevard de Loango Côte Mondaine, lequel procès-verbal enregistré à la recette du centre-ville à Pointe-Noire, le 30 Janvier 2018 sous les numéro 474, folio 020/17, numéro 475, folio 020/18 et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 30 Janvier de la même année, pour dépôt en reconnaissance d'écritures et de signature, lequel acte de dépôt a été enregistré à Pointe-Noire Centre le 30 Janvier 2018, sous le N° 473, Folio 020/16, l'associé unique a pris acte:

• Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au gérant ;

• Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
• Approbation des conventions visées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes;

• Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes;

Dépôt légal de l'acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 04 Avril 2018, sous le numéro 18 DA 1945 et les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM 08 B 496.

Pour insertion légale.

Musée Galerie Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville Une exposition en hommage à Tatiana Tsolo

Réunies au sein de l'Association des femmes plasticiennes du Congo (AFPC), 21 artistes de la ville-capitale et de capitale économique congolaise ont pris leur quartier au musée galerie Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville. Où elles tiennent une exposition-vente dont le vernissage a eu lieu le vendredi 4 mai 2018. En présence de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, et de la conseillère du Président de la République en matière de culture, arts et tourisme, Mme Lydie Pongaut.

Placée sous le thème «L'évolution de la femme africaine au cours du temps», cette exposition s'étendra jusqu'au 4 juillet 2018. Elle est composée d'œuvres de peinture, de sculpture, de photographie, et de l'art batik, et est un hommage spécial à Tatiana Tsolo, membre de l'AFPC, qui a rendu l'âme en février 2016.

Pascaline Makoundou, Bernardine Alouna, Audrey Kenguet, Annie Moundzota Franges la Mboumba, Gisèle Massamba, Jenny Stand, Ledy Kouboulou, Jussieu Nsana, Judith M'bilampassi, Florence M'bilampassi, Tati Tsolo, Jessica Mampouya, Armel Lyuzo Mboumba sont entre autres artistes dont les œuvres sont à l'honneur au musée galerie Bassin du Congo. De véritables chefs-d'œuvre dont les prix oscillent entre 70 000 à 500 000 F. CFA.

«La cérémonie du vernissage de notre exposition est une réussite. Grâce à cette exposition, nombreux ont découvert la plupart des artistes qui n'étaient pas connus,

à l'instar de la ministre du Tourisme et de l'environnement, qui a découvert les artistes de Pointe-



Pendant la visite de l'exposition

Noire qu'elle ne connaissait pas au préalable. Dire même qu'elle est surprise de les savoir douées, alors qu'à Pointe-Noire, il n'y a pas de structures d'apprentissage de la peinture comme ici à Brazzaville, où il y a l'Académie des beaux-arts, l'Ecole de peinture de Poto-Poto... Elle a promis de nous soutenir dans différents projets. C'est le cas également avec le Centre culturel russe



Pendant la visite de l'exposition

de Brazzaville et l'Hôtel Africa», a commenté Ledy Kouboulou, présidente de l'Association des femmes plasticiennes du Congo. «Nous avons la grande exposition de Marcel Gotène qui n'est plus à présenter, mais nous ne connaissons pas vraiment toute cette gente féminine qui s'est lancée dans ce métier si rare, si dur, où le public n'est pas toujours au rendez-vous, où dans leur

métier, c'est une infime élite qui parle en termes d'art. Aujourd'hui, je suis ravie de pouvoir mettre en lumière ce trésor, promouvoir et aider à accompagner ces artistes. J'inviterai le grand public à venir nous rejoindre ici ; la galerie étant ouverte toute la semaine (...) Je pense que nous allons poursuivre cette démarche de vulgarisation, de valorisation, de promotion de nos artistes plasticiens et autres que nous avons découvertes ici. Donc, il n'y a pas de tourisme sans art et il n'y a pas de tourisme sans culture, tout simplement», a, pour sa part, déclaré Arlette Soudan Nonault.

Pour ceux qui seraient bien tentés d'aller faire un tour du côté du musée galerie Bassin du Congo, cette exposition est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

Véran Carrhol YANGA

Ecole de peinture de Poto-Poto Un don d'extincteurs pour lutter contre les incendies

Les cadres et agents de la Direction générale de la sécurité civile, conduite par leur chef, le général de police de première classe Albert Ngoto, se sont rendus à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, à Brazzaville le jeudi 17 mai 2018. Sur instruction du ministre de l'Intérieur, ils ont remis trois extincteurs qui ont été réceptionnés par le directeur de cette école, Parfait Mbon, en vue de lutter contre un départ d'incendie.

La remise de ces extincteurs a été précédée le 21 avril dernier d'une formation d'un jour assurée par les Sapeurs-pompiers et destinée aux artistes de l'Ecole de peinture de Poto-Poto pour qu'ils sachent les manipuler. Les œuvres d'art, a affirmé le général Albert Ngoto, méritent qu'elles soient préservées contre d'éventuels incendies. «Lors d'une mission de prospection initiée au sein de l'Ecole de peinture de Poto-Poto, mes équipes ont constaté que cette école n'était pas dotée de moyens de lutte contre les incendies. Nous avons donc pensé qu'il était temps de doter cette école qui a une renommée internationale en extincteurs aux normes requises pour qu'elle soit en mesure de lutter contre un départ d'incendie, surtout qu'en plus, ils sont à un jet de pierre du centre de secours de Mougali», a-t-il souligné. Parfait Mbon a loué cette initiative qui leur donne les moyens de se mettre en sécurité et de conserver leurs œuvres en toute quiétude. Il a, également, remercié et félicité les Sapeurs-pom-

piers pour ce matériel dont il a promis faire bon usage avec son personnel. Peu avant la remise de ce matériel, le général Albert Ngoto et son personnel ont visité l'exposition des œuvres de Gotène, dénom-



La remise du don



Les sapeurs-pompiers posent avec les artistes de l'Ecole de peinture de Poto-Poto

mée: «Gotène au cœur du Cosmos», sous les explications de Nicolas Bissi qui leur a aussi fait l'évocation de l'artiste. C'est une façon, a dit le directeur général de la sécurité civile, de lier l'utile à l'essentiel. «La visite de cette exposition nous montre combien il est important pour les pompiers

de penser à la sécurisation de l'Ecole de peinture de Poto-Poto. Les peintres utilisent la toile, la peinture et le bois. Ce sont là des éléments qui propagent rapidement le feu en cas d'incendie. Si par malheur, cette école venait à prendre feu, nous perdrons toutes les œuvres qu'elle contient

et ce patrimoine culturel. Vous savez que ces tableaux sont en pièces uniques. Il est question de lier l'utile à l'agréable, mais surtout de créer un lien avec les œuvres d'arts», a-t-il fait savoir. Peu avant la remise d'extincteurs, les sapeurs-pompiers ont visité l'exposition des œuvres d'art du célèbre artiste-peintre congolais Marcel Gotène, au Centre international de conférence, à Kintélé.

Emu, le capitaine de police Aristide Loka, chef de service rattaché à la Direction générale de la sécurité civile, a déclaré qu'il était très important de faire cette visite. «Je pense que Gotène reste un grand artiste avec à son actif des œuvres d'art louables», a-t-il commenté.

Alain-Patrick MASSAMBA

Prix RFI Talents du rire

L'appel à candidature de la 4^e édition est lancé

La quatrième édition du «Prix RFI talents du rire» est lancée. Les candidats sont invités à s'inscrire sur le site dédié. Le Prix sera remis à Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire, lors du Festival Abidjan Capitale du rire qui se déroulera du 6 au 9 décembre 2018.



Moussa Petit Sergent, lauréat de l'édition 2016

Initié par l'humoriste Mamane, chroniqueur sur les antennes de Radio France internationale (RFI), en collaboration avec cette radio, ce prix révèle les nouveaux talents de l'humour et récompense un(e) jeune artiste francophone d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes. Le lauréat, sélectionné par un jury de professionnels, bénéficiera d'un prix de 4 000 euros destiné au développement de sa carrière, et sera invité à se produire lors du Festival Abidjan capitale du rire en décembre 2018. La troisième édition a récompensé Ronsia, jeune humoriste congolais parti des cabarets de Kinshasa pour devenir aujourd'hui l'une des étoiles montantes de l'humour en Afrique.

En 2016, c'est Moussa Petit Sergent et en 2015 Basseek Fils Miséricorde qui ont été distingués.

Du 6 au 9 décembre 2018, la ville d'Abidjan accueillera la quatrième édition du festival Abidjan capitale du rire. Au Palais de la Culture et à l'Institut Français, les meilleurs humoristes du continent et d'ailleurs se succéderont sur scène pour faire rire des réalités quotidiennes et de l'actualité internationale.

Le «Prix RFI talents du rire» est ouvert à tous les humoristes ayant la nationalité et résidents d'un des pays d'Afrique (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Maroc, Mauritanie, Namibie, Niger, République Démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie), de l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles) et des Caraïbes (La Dominique, Haïti et Sainte-Lucie).

Le dépôt des candidatures se fait en ligne (www.abidjan-capitaledulire.com), jusqu'au 15 septembre 2018.

V.C.Y.

AVIS DE RECHERCHE

La famille Batouma, domiciliée à Siafoumou, arrondissement 5 Mongo Poukou (Pointe-Noire), porte à la connaissance du public la disparition de leur enfant, le nommé Dijes Ngouala, 16 ans, enlevé le 3 février 2018 aux environs de 16 heures, aux alentours du marché Siafoumou.

La famille demande à toute personne qui l'aurait vu de bien vouloir l'en informer ou le déposer au Poste de Police le plus proche.

Contact:

06.581.66.48

CAN 2019 Juniors/Congo-Botswana (3-0)

Les Diables-Rouges à l'épreuve sénégalaise au prochain tour

Après avoir franchi le deuxième tour, le week-end dernier, les Diables-Rouges Juniors du Congo affronteront au prochain tour leurs homologues du Sénégal pour tenter de décrocher la qualification pour la phase finale de la CAN de leur catégorie qui se déroulera en 2019 au Niger.

La sélection nationale des moins de 20 ans du Congo a, comme il fallait s'y attendre, obtenu son ticket pour le troisième et dernier tour qualificatif à la CAN 2019. Après avoir, en effet, tenu en échec (1-1) le Botswana au match aller, disputé à Gaborone, les coéquipiers de Harvy Ossété (Capitaine) se sont largement imposés dimanche 20 mai, Dimanche de Pentecôte, devant leur adversaire sur un score de 3-0. Soit un total de 4 buts à 1 sur l'ensemble des deux matches, au profit des Diables-Rouges. Une qualification qui vient confirmer la justesse du travail accompli en quelques semaines par le patron de la barre technique, le Brésilien



Debout de g. à dr.: Chancy Danga, Beni Makouana, Roland Okouri, Migon Mbon Etou, Racine Louamba, Harvey Ossété (cap). Premier rang: Alves Ngakosso, Borel Tomanzoto, Perrauld Ndinga-Tsatou, Prince Mouandza, Hernest Malonga

Valdo Candido.

Au prochain tour, les Diables-Rouges Juniors donneront la réplique aux très coriaces Lionceaux de la Téranga du Sénégal. La double confrontation entre les deux sélections est prévue pour le mois de juillet prochain.

Pour les Diables-Rouges Juniors, le deuxième tour face au Botswana est un test réussi si l'on considère le score et la manière dont ils ont obtenu la qualification. Trois buts marqués par Alford Velaphi, contre son camp après une poussée rageuse de Beni Makouana (2e), Roland Okouri (49e) et Racine Louamba (56e). Des remplaçants, notamment Junior Mouniégué (66e) et Valdy Matongo (46e), qui laissent entrevoir un potentiel énorme, surtout avec le retour prochainement de Prestige Vieljeux Mbougou, qui purgeait deux matches de suspension.

Mais, la triple réalisation des

poulains de Valdo et la qualification qu'elle a procurée aux Diables-Rouges Juniors ne saurait plonger les uns et les autres dans un optimisme béat. L'équipe nationale Juniors est encore en gestation. Il faudra s'armer de courage, de patience et de flair si l'on veut que perdurent les ovations au moins de 20 ans du Congo. Les techniciens, les premiers, eux qui ont la mission de détecter, de sélectionner, d'insuffler une âme aux joueurs afin de former un groupe homogène, conquérant.

C'est toujours intéressant de se qualifier à une prochaine étape. Maintenant, les Diables-Rouges doivent se préparer pour le prochain tour. Il faut permettre aux techniciens de l'équipe d'accomplir leur tâche, avant et non pas au moment de prendre l'avion. Car l'argent qu'on débloque vingt-quatre heures avant une compétition ne palie ni les insuffisances physiques, ni les insuffisances

techniques d'une équipe eu égard au travail de recommandement auquel sont souvent astreints les entraîneurs.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Congo bat Botswana (3-0). Arbitre: Samuel Iwukunda (Rwanda). Commissaire CAF: Dieudonné Ndoublou Loukouni (Gabon). Buts: Alford (2e c.s.c.), Roland Okouri (49e), Racine Louamba (56e).

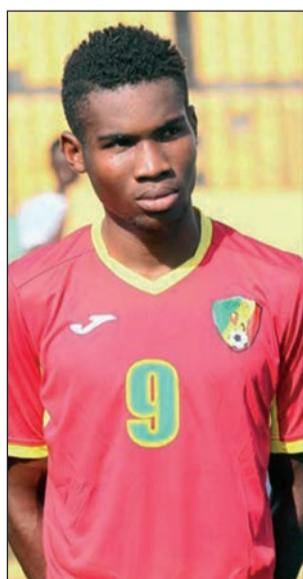
Congo: Perrauld Ndinga Tsatou; Alves Ngakosso, Prince Mouandza, Chancy Danga, Hernest Malonga; Harvy Ossété, Borel Tomanzoto, Migon Mbon Etou (puis Reich Kokolo, 79e); Racine Louamba (puis Junior Mouniégué (66e), Beni Makouana (puis Valdy Matongo, 46e). Entr.: Valdo Candido
Botswana: Dean Lesang; Alford Velaphi, Freedom Boikhutso (puis Theo Motsepe, 60e), Harvey Matema, Kago Monyake; Resaobaka Thatanyane, Rose Ramontsho (puis Rakang Leshona, 69e), Baokeditse (Tumelo Majola, 72e); Vuyo Mankanku, Fontsho Motsholanoka, Thabang Andy Khuduga.

Découverte

Racine Louamba, la petite merveille du CARA

La saison sportive 2017-2018 est en train de mettre en relief des footballeurs. Entre autres, Racine Louamba, sociétaire du CARA de Brazzaville.

Sa silhouette est désormais familière des férus du football congolais, grâce à ses courses folles et ses buts qui délivrent souvent son équipe. Attaquant élané (1,75m), il rayonne par sa polyvalence sur tout le front offensif des Aiglons. Rapide au démarrage et une fois lancé, ses poussées sont autant d'insécurité pour les défenseurs d'en face que de répit. On le voit souvent monter le couloir longeant la ligne de touche puis centrer. Il est souvent à la fois à la réalisation et à la conclusion des actions offensives de son club. Parmi tant d'atouts techniques qui lui permettent de faire la différence figure en premier lieu la vitesse de course et



Racine Louamba

d'exécution. Ses buts, il les a marqués indifféremment des deux pieds, de la tête aussi. Alors qu'en championnat Racine Louamba n'est souvent utilisé que comme joker, il est très en verve en Coupe de la

Confédération. Il a inscrit déjà 3 buts, le dernier étant celui ayant ouvert le chemin du succès au CARA aux dépens d'Enyimba (Nigeria). De même, il compte déjà 3 buts avec la sélection nationale Juniors qu'il vient d'intégrer. Cela lui a valu les ovations de gradins enclins à privilégier l'action individuelle qui fait vibrer. En jouant sans retenue, Louamba est en train de se hisser parmi les meilleurs attaquants de la saison.

Était-il prédisposé à jouer au plus haut niveau dans un football où la rue et le terrain vague forment le joueur? Louamba est sorti de ce moule obligé, à l'instar d'autres gars de son âge. Mais il a eu la baraka pour marraine. Il est logé dans JSM (Jeunesse sportive de Mvoumou). En 2014, il participe au tournoi Airtel Jeunes talents. Les sergents-recruteurs de Nico-Nicoyé ont le flair, Louamba intègre donc l'équipe du président Fouani. Mais, trop

frère il attend la saison 2016-2017 pour bénéficier de la confiance du duo d'entraîneurs Hilaire Baboussila et Guy Kaya "Cochon". Racine inscrit, au total, 10 buts en 30 apparitions dont 20 comme titulaire.

A la fin de la saison, son talent attise des convoitises. Etoile du Congo et AS Cheminots se bousculent pour s'arracher le jeune. C'est finalement CARA qui parvient à tirer son épingle du jeu. Ses dirigeants ont convaincu son père. Louamba revient donc le 10 décembre 2017 à Brazzaville où il est né le 30 juillet 2001, et devient Aiglons. Racine Louamba a encore beaucoup de choses à prouver. Il n'a, cependant, qu'un rêve: porter le maillot des Diables-Rouges A. Et si d'aventure, il était tenté par le professionnalisme? Il n'en souffle mot. Un jour, peut-être...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Madeleine Mitsotso "Mado"

Un monstre sacré des bois du jeu à sept disparaît

Madeleine Mitsotso (63 ans) a rendu l'âme le mardi 8 mai à Pointe-Noire. Avec Colette Mabiata des Diables-Noirs "Choisis", elles étaient les meilleures gardiennes de but de handball de leur génération, dans les années 70, et ont suscité des vocations à leur poste très difficile à assumer.

Handballeuse populaire, c'est dans les perches d'Etoile du Congo que Madeleine Mitsotso a plus subjugué le public des stades. Aux côtés d'autres célébrités stelliennes de l'époque. Les annales du handball brazzavillois signalent, entre autres: Nicole Oba (+), Marguerite Tchimbakala "Souris", Solange Koulinka, Yvonne Makouala, etc. Elle revenait de Pigeon Vert de Pointe-Noire.

C'était une gardienne de taille moyenne, aux qualités et réflexes (bon placement, sûreté manuelle, agilité, sang-froid, courage et fair-play) qui faisaient qu'elle gagne ainsi chaque week-end en popularité. Les terrains du Lycée Chaminade, de l'annexe de "Révolution" (actuellement Massamba-Débat), du Centre Sportif et universitaire de Makélékélé, du Stade Mbongui, etc., conservent encore les empreintes de son passage à Brazzaville.

Les sélectionneurs avaient le flair. Et Jacques Mouanda-Mpassi fit de Madeleine, en juillet 1972 à Brazzaville, la gardienne réserviste de Colette Mabiata lors de la Coupe d'Afrique centrale faisant office d'éliminatoires des Jeux africains de 1973. Premier triomphe d'envergure des Diables-Rouges dames. Madeleine Mitsotso a succédé à Colette Mabiata à partir de 1974. En 1976, elle est vice-championne d'Afrique à Alger et médaillée d'or aux 1ers Jeux d'Afrique centrale à Libreville. Elle participe en 1977, à Bucarest (Roumanie), au Championnat du monde. Mieux, elle reçoit la consécration à la 1ère édition du Challenge Marien Nguabi, en juillet 1979 à Brazzaville, et, qualifie les Diables-Rouges aux Jeux Olympiques de Moscou.

Les héritières de Mado, notamment Elizabeth Pemba Lopez, Henriette Mfoulou, Gisèle Gassi, Linda Noumazalaye, Alphonsine Mvounda pouvaient alors prendre leur envol. Et "Mado" pouvait prendre sa retraite après avoir prêté ses services à l'AS Cheminots de Pointe-Noire, la ville qui l'a vue quitter ce monde. Avec la mort de Madeleine Mitsotso, la belle histoire du handball féminin congolais est en train de s'effacer progressivement. Comme les footballeurs héros de Yaoundé 72 (en football), les uns après les autres sont en train de partir... Madeleine Mitsotso a été inhumée le 19 mai à Pointe-Noire. La Semaine Africaine présente ses vives condoléances à sa famille. Adieu "Mado"!

Jean ZENGABIO



Madeleine Mitsotso

Championnat national de scrabble

Cyrille Tchicaya au-dessus de la mêlée

Pointe-Noire a abrité du 16 au 21 mai 2018, à l'espace du Trentenaire, la deuxième édition du championnat national de scrabble qu'a remporté Cyrille Tchicaya.



Cyrille Tchicaya recevant sa coupe

Ce championnat a regroupé au total 82 personnes, dont une femme. Les quatre ligues (Brazzaville, Bouenza, Niari, et Pointe-Noire ligue hôte) que compte la fédération congolaise de scrabble étaient présentes.

Pendant quatre jours, la lutte a été âpre. Les participants se sont livrés à fond et ont dévoilé au grand jour leurs connaissances en matière de littérature dans les différents tournois retenus par direction technique nationale. Car tout le monde convoitait les titres tant enviés de champion.

Sans surprise Cyrille Tchicaya s'est taillé la part du lion. L'expérience qu'il vient d'acquérir au troisième championnat d'Afrique de Bamako d'où il est rentré avec une médaille de bronze a largement contribué à ses victoires. A lui seul il a rafflé trois coupes sur cinq.

Dans son mot de circonstance, Edson Ikoudja, président de la Fédération congolaise de scrabble, a informé l'assistance que la prochaine édition aura lieu à Brazzaville en 2019.

Au chapitre des récompenses, tous les participants ont été gratifiés par des diplômes d'encouragement, tandis que les deux premiers de chaque tournoi ont eu, chacun, une coupe et une enveloppe d'argent.

Le scrabble, discipline encore très peu connue des Congolais, est un vrai sport de l'esprit. Il développe non seulement les compétences disciplinaires mais aussi les capacités transversales comme la rapidité de résolution des problèmes combinant plusieurs contraintes, la concentration, la méditation, l'organisation, la rigueur et le transfert des connaissances.

Equateur Denis NGUIMBI

Résultats

La saison régulière

1. Cyrille Tchicaya. 2. Daley Malaki. 3. TchicayaPanghou
La paire: 1. Gabin Lobagne et Anicet Moudilou. 2. Kevin Soki et De Didier Kani.
3. Maxence Sambala et Ngouari Mitori
Blitz: 1. Cyrille Tchicaya. 2. Kevin Soki. 3. De Didier Kani
Elite: 1. Cyrille Tchicaya. 2. Venceslas Bouka. 3. Maxence Sambala
Classique: 1. Christ Ibouka. 2. Zéphirin Péa Zeta. 3. Roland Bouiti

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet - Courriel : pstatcongo@gmail.com
N° Avis : AMI N°07/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE CONSTITUER LA TABLE DE COMPOSITION DES ALIMENTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « constitution de la table de composition des aliments de la République du Congo ».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner une firme en vue de produire les tables de composition des aliments les plus consommées en République du Congo.

3. Mandat du consultant

La firme consultante doit réaliser les tâches essentielles suivantes :

- Concevoir une proposition financière pour la méthode directe (analyse de laboratoire de tous les aliments) et la méthode indirecte (exploitation de sources documentaires disponibles et analyse laboratoire d'un échantillon d'aliments) d'évaluation de la composition des aliments ;
- Elaborer une démarche méthodologique de réalisation de la mission ;
- Dresser la liste exhaustive (aliments saisonniers, aliments tropicaux spécifiques aux populations indigènes...) des aliments à inclure dans la table de composition des aliments : la sélection des aliments importants, y compris les aliments majeurs, est basée sur l'exploitation des deux dernières enquêtes portant sur la consommation des ménages. En outre, les aliments traditionnels qui contribuent à la biodiversité devraient être inclus. Les aliments comprennent des aliments crus, cuits et transformés, ainsi que des recettes majeures. Les aliments seront catégorisés par groupage alimentaire basé sur le groupage le plus récent disponible dans la littérature internationale ; Recenser les macro et micronutriments à inclure dans la table : ils seront basés sur ceux énumérés dans l'outil de compilation FAO/INFOODS. Le cas échéant, des anti-nutriments, des com-

posés bioactifs, des allergènes, des toxines et des contaminants sélectionnés peuvent être ajoutés ; etc.

4. Profil du consultant

Le Consultant devra être un bureau de consultance, avoir appuyé au moins un pays africain dans la production des tables de composition des aliments avec une équipe multidisciplinaire.

L'équipe du Consultant devra nécessairement comprendre le personnel clé suivant :

- chef d'équipe un chercheur de haut rang ; ayant un diplôme de troisième cycle ; (ii) une formation en sciences des aliments ; et (iii) au moins 15 années d'expérience professionnelle et spécifique en nutrition, sécurité alimentaire et diététique ;
 - Un spécialiste en nutrition et sécurité alimentaire pour caractériser les habitudes alimentaires de la population ;
 - Un spécialiste des produits alimentaires, un technologue des aliments ou technicien similaire pour évaluer la biodisponibilité des vitamines et minéraux selon la matrice alimentaire pour, le cas échéant, pondérer les teneurs en nutriments des aliments en cas de biodisponibilité accrue ou limitée ;
 - Un socio-économiste pour étudier le comportement des consommateurs, et appréhender les croyances/perceptions rattachées à des aliments et groupes d'aliments vecteurs des nutriments d'intérêt participant à la couverture des besoins ;
 - Un spécialiste en méthodes statistiques pour l'évaluation du risque alimentaire ;
 - Un spécialiste en santé publique, sécurité alimentaire et diététique pour évaluer la qualité des aliments ainsi que les implications de l'alimentation sur la santé avec, les déclinaisons des risques pour les populations spécifiques (enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées).
- 5- L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités tech-

niques du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet. Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournira la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

6. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode sur la qualification de consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 juin 2018 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'une chargée de constituer la table de composition des aliments de la République du Congo ».

9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, A BRAZZAVILLE,
DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU
CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2
BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com /
pstatcongo@gmail.com

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
Unité de Coordination du Projet - Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°08/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE D'ASSURER LE PAIEMENT DES AGENTS DE TERRAIN POUR LES ENQUETES

3. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «paiement des agents de terrain pour les enquêtes».

4. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner une firme en vue de procéder en temps opportun à la gestion de tous les paiements requis pour la bonne conduite des opérations de collecte de données.

Les objectifs spécifiques de la mission :

- * mener les opérations de paiements requises pour la conduite correcte des activités de terrain prévues dans le cadre du plan d'action du PSTAT et ce en conformité avec les budgets préétablis ;
- * s'assurer que toutes les pièces justificatives et autres documents de support sont correctement remplis et collecter pour une réconciliation ultérieure.

5. Mandat du consultant

Le consultant doit réaliser les tâches essentielles suivantes :

- * Concevoir une démarche méthodologique de réalisation de la mission ;
- * Organiser une série de rencontre avec les responsables en charge des activités de collecte des données afin de regarder ensemble tous les aspects liés aux paiements et de fixer la bonne stratégie ;
- * Recueillir et analyser les propositions émises par les acteurs en charge de l'activité (coût de la prime par agent, en fonction de la catégorie et l'échéancier de paiement) ;
- * Evaluer, en dehors des frais à payer aux agents de terrain, le coût des prestations inhérentes au paiement des agents ;
- * Proposer les modalités de suivi des paiements afin d'éviter les risques d'erreur et de détournement des fonds ;
- * Ouvrir un compte spécial destiné à enregistrer la mise à disposition des fonds et de leur utilisation ;

* Adresser progressivement à l'Unité Coordination des requêtes de provision suivant les flux (Si un compte spécial est ouvert) ;

* Disposer pour cette fin de la provision nécessaire et suffisante, en tout temps et en tout lieu de paiement, de concert avec l'Unité de Coordination ;

* Souscrire à une police d'assurance pour le risque de gestion de fonds (transfert, garde et manipulation).

* Constituer une base de données de paiement des dépenses de terrain. Cette base de données de paiement devra permettre de retracer les paiements des agents par lieu de paiement ;

* Vérifier l'identité des agents enquêteurs ;

* Effectuer manuellement ou par tout autre moyen le paiement des dépenses de terrain ;

* Effectuer les mises à jour régulières des bases des données locales de paiement ;

* Consolider mensuellement les données de paiement au niveau national et au niveau local ;

* Transférer en temps réel les données des paiements à l'Unité de Coordination du PSTAT ;

* Produire mensuellement des pièces justificatives de l'utilisation des provisions pour paiement des dépenses de terrain ;

* Elaborer un rapport final au terme de la mission conformément au format défini par l'Unité de Coordination.

6. Profil du consultant

* Le Consultant devra être une firme spécialisée dans le domaine de paiement sécurisé et de transfert des fonds avec une expérience d'au moins 5 ans ;

* Avoir la capacité d'assurer une couverture nationale dans le cadre du paiement des agents de terrain. Joindre une liste de couverture géographique de ses représentations.

5- L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines

d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet. Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournira la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

10. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode sur la qualification de consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

11. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

12. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 juin 2018 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'une firme chargée d'assurer le paiement des agents de terrain pour les enquêtes ».

13. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, A
BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE
DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU
CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSE-
MENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:
pstatcongo@hotmail.com/
pstatcongo@gmail.com


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassal - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056